



Analyse des Besoins Sociaux

Partie 1 : **Portrait du peuplement**

Partie 2 : **Stratégie et Plan d'actions sociales**

Version finale rédigée le 05/07/2023
















Clé USB incluse



Contenu de la clé USB remise avec le rapport



-  ABS Plougastel_Base données_E&S 2022_VF
-  ABS Plougastel_PlanActions_E&S 2023
-  ABS_PlougastelDaoulas_RapportFinal_E&S_2023_VF
-  R1_ABSPlougastel_Cotech1_CR01_24032022
-  R2_Cotech2_07_04_2022
-  R3_CoPil1_16_06_2022_diffuse
-  R4_Cotech3_22_09_2022_version diffusee
-  R5_Atelier A1_V2
-  R6_Cotech4_29112022
-  R7_Atelier2_06122022
-  R7_Atelier2_06122022_planActions_V3
-  R8_CoPil2_09_05_2023
-  R9_SeancePleniere_08062023

Sommaire

Contenu de la clé USB remise avec le rapport 3**Synthèse 9****Synthèse 10**

Contexte et objectifs 10

Méthodologie 10

Les principaux résultats à retenir de l'ABS 11

Gouvernance de l'étude 15

Modalités de concertation 15

Comité technique (Cotech) et Comité de pilotage (Copil) 15

Entretiens individuels en phase « diagnostic » 16

Ateliers participatifs en phase « stratégie et plan d'actions » 16

Sources des données exploitées 18

Bases de données officielles 18

Documents de stratégie territoriale 18

Partie 1 : Diagnostic et Portrait du peuplement19**La Population Totale..... 21**

Evolution de la Population totale 21

Répartition de la population par tranches d'âge 22

Solde naturel, en équilibre dynamique depuis 2008 24

Un solde migratoire de nouveau positif 26

Approche de la population par la notion de « ménages » 27

Le contexte urbain 32

Composition du parc de logement 32

Focus sur les logements vacants 33

Le parc locatif de logements sociaux, publics et privés 34

Exploitation des données de la Caf concernant les foyers à bas revenus dits « publics fragiles » 36

Enjeux et perspectives, conclusions à retenir 38

Le contexte socio-économique 40

L'activité de la population des 15-64 ans 40

La population active 40

Caractéristique du tissu économique local 43

L'activité des Jeunes « 15-24 ans », entre emploi et scolarité 44

Conclusion 49**Atouts et faiblesses du peuplement 49**

Partie 2 : Stratégie et plan d'actions53**Les Actions du CCAS 54**

Organigramme du CCAS..... 54

Actions du CCAS 54

Les 4 objectifs prioritaires d'action du CCAS définissant la Stratégie sociale 2022-2030..... 58**Présentation du Plan d'actions sociales 2022-2030..... 59**

Un plan-guide de 46 préconisations ventilées en 4 axes 59

1.Axe stratégique « Faciliter les mobilités dans l'espace public pour tous » 61

2.Axe stratégique « Lutter contre l'isolement social et géographique des personnes » .. 62

3.Axe stratégique « Soutenir l'accès et le maintien au logement pour tous »..... 63

4.Axe stratégique « Favoriser l'accès aux droits et à la santé pour tous »..... 64

Les 20 nouvelles actions à mettre en œuvre dont 5 actions fléchées pour l'inclusion 65

Les 14 actions de l'inclusion (i)..... 66

Liste des Figures

Figure 1 : La méthode de réflexion (extrait du support Copil final du 09/05/2023)..... 10

Figure 2 : Le cabinet E&S applique dans son expertise les principes d'une approche systémique des dynamiques

socio-démographiques pour dessiner le portrait du peuplement (extrait du Copil final) 11

Figure 3 : Schéma de la démarche de concertation retenue à chaque phase de l'ABS(extrait du support du Copil final 09/05/2021) 15

Figure 4 : Les éléments méthodologiques des entretiens semi-dirigés (extrait du support du Copil final du 09/05/2023) 16

Figure 5 : Ateliers participatifs pour co-construire le Plan d'actions de l'ABS..... 17

Figure 6 : Co-construction sur le Plan d'actions (extrait du support de l'Atelier 2) 17

Figure 7 : Tableau récapitulatif des indicateurs Insee exploités..... 20

Figure 8 : Evolution de la Population totale entre 1968 et 2018 21

Figure 9 : Répartition de la population par sexe et âge en 2018 22

Figure 10 : Page de couverture de l'étude prospective sur les effectifs scolaires 22

Figure 11 : Evolution de la population par grandes tranches d'âges entre 2008 et 2018 (extrait du dossier complet Insee) 23

Figure 12 : Evolution des taux de natalité et de mortalité entre 1968 et 2008 24

Figure 13 : Evolution du nombre de naissances et de décès domiciliés entre 2014 et 2019 25

Figure 14 : Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées et des sorties 26

Figure 15 : Répartition des ménages par ancienneté d'emménagement..... 27

Figure 16 : Lieu de résidence 1 an auparavant..... 27

Figure 17 : Evolution de la composition des ménages entre 2008 et 2018	28	Figure 32 : Estimation de la part des foyers allocataires CAF « bas revenus » dans la population totale « ménages » © tableau E&S d'après sources Caf 2020 et Insee 2018.....	37
Figure 18 : Tableau récapitulatif de l'évolution des ménages entre 2008 et 2018, réalisé par E&S d'après source Insee 2018.....	28	Figure 33 : Estimation des seuils de « bas revenus » selon la composition du foyer (tableau réalisé par E&S, 2021 d'après Bilher et Damon 2000)	38
Figure 19 : Répartition des ménages d'une personne par tranches d'âge	29	Figure 34 : Evolution de l'activité des 15-64 ans, entre 2008 à 2018	40
Figure 20 : Répartition des ménages d'une personne par tranches d'âge (graphique extrait du Dossier Insee)	29	Figure 35 : Evolution et répartition géographique des flux d'actifs (extrait du Dossier complet Insee 2018)	40
Figure 21 : Répartition des familles selon le nombre d'enfants.....	30	Figure 36 : Répartition des actifs ayant un emploi selon le lieu de travail (extrait du Dossier complet Insee 2018).....	41
Figure 22 : Evolution de la composition des familles monoparentales	30	Figure 37 : Evolution des flux d'actifs entre 2007 et 2018	41
Figure 23 : Dynamique socio-démographique / <i>Extrait du support de séance plénière de clôture de l'ABS 08/06/2023</i>	31	Figure 38 : Part des modes de déplacements dans les flux professionnels	42
Figure 24 : Evolution du nombre de logements par catégories	32	Figure 39 : Répartition et évolution des flux d'actifs (tableau réalisé par E&S 2022 d'après source Insee).....	42
Figure 25 : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation	33	Figure 40 : Répartition des emplois par secteurs d'activité (extrait du Dossier complet de l'Insee)	43
Figure 26 : Recensement des « nouveaux » logements vacants enregistré en 2022 par Brest Métropole (source mairie)	33	Figure 41 : Répartition de la population de 15 ans et plus par catégories socio-professionnelles (tableau constitué par E&S d'après Insee 2018)	43
Figure 27 : Evolution du nombre des logements vacants (graphique réalisé par E&S 2022 d'après source Insee 2018).....	34	Figure 42 : Evolution des effectifs des 15-29 ans entre 2008 et 2018 d'après Insee 2018	44
Figure 28 : Répartition des logements sociaux par bailleurs en 2021 (Bilan CCAS 2021, p12)	34	Figure 43 : Composition de la population active des 15-24 ans (Tableau réalisé par E&S, 2021 d'après Insee, 2018 EMP T2 et ACT T3).....	45
Figure 29 : Evolution du nombre de demandes en logements sociaux entre 2016 et 2021.....	35	Figure 44 : Couverture du rapport de Brest Métropole sur l'inclusion numérique.....	45
Figure 31 : Répartition des foyers allocataires selon la catégorie des prestations Caf (source Caf dans le cadre de l'étude)	37	Figure 45 : Résultat de l'enquête « numérique ».....	45

Figure 46 : Dynamique socio-économique / <i>Extrait du support de la séance plénière de clôture de l'ABS du 08/06/2023</i>	47
Figure 47 : Atouts et faiblesses du peuplement / <i>Extrait du support de la séance plénière de clôture de l'ABS du 08/06/2023</i>	50
Figure 48 : Nouvel organigramme du CCAS	54
Figure 49 : Le Bilan d'activités 2021 a permis d'établir l'évaluation des actions du CCAS	54
Figure 50 : Présentation et répartition des 20 actions du CASS par public bénéficiaire	54
Figure 51 : Les 4 axes stratégiques de l'ABS	58
Figure 52 : Déclinaison de la Stratégie en Plan d'action	59
Figure 53 : Présentation globale du Plan d'actions	60



Synthèse

Synthèse

Contexte et objectifs

Le présent diagnostic vise à mettre en évidence les dynamiques urbaines et sociales et ainsi servir de base à l'élaboration d'une politique d'action sociale qui soit cohérente avec les besoins actuels exprimés, tout en prenant une dimension prospective pour anticiper les besoins à venir.

Méthodologie

La méthode d'analyse retenue pour développer cette Analyse des besoins sociaux, s'organise en deux grandes parties.

- Le Portrait du peuplement s'inscrit dans une approche systémique des dynamiques territoriales

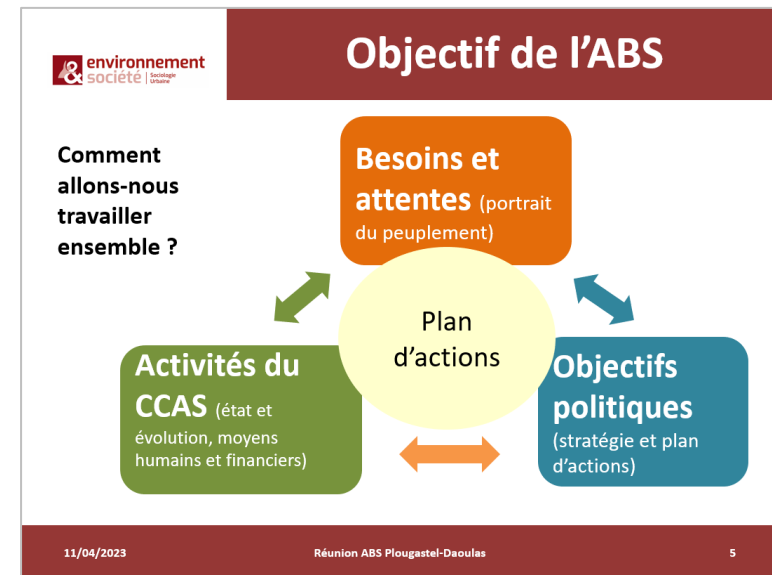
Dans une première partie, est établi un **Portrait du Peuplement à partir d'un diagnostic socio-démographique à l'échelle de la commune** afin de saisir les dynamiques qui s'y opèrent. Sont également intégrées les dynamiques urbaines et économiques pour mieux comprendre la structure du territoire et son développement et prendre en compte les projets de territoire qui pourront avoir ou pas d'influence sur l'arrivée de nouvelles populations par exemple.

Dans une seconde sous-partie, nous procéderons à une analyse plus poussée de **4 focus thématiques –l'accès au logement social, le handicap, l'emploi et l'accès aux droits et l'inclusion numérique** - qui ont pu être identifiés par la mairie en amont du lancement de l'ABS comme étant à fort enjeu pour la commune. L'objectif est de recueillir suffisamment de données pour confirmer ou ajuster ce constat, et calibrer les besoins.

- De la stratégie au plan d'actions pré-opérationnelles

Cette deuxième partie de l'ABS est composée de trois sous-parties dont le passage de l'une après l'autre a permis d'établir la stratégie et le plan d'actions sociales de la commune pour les 10 prochaines années.

Figure 1 : La méthode de réflexion (extrait du support Copil final du 09/05/2023)



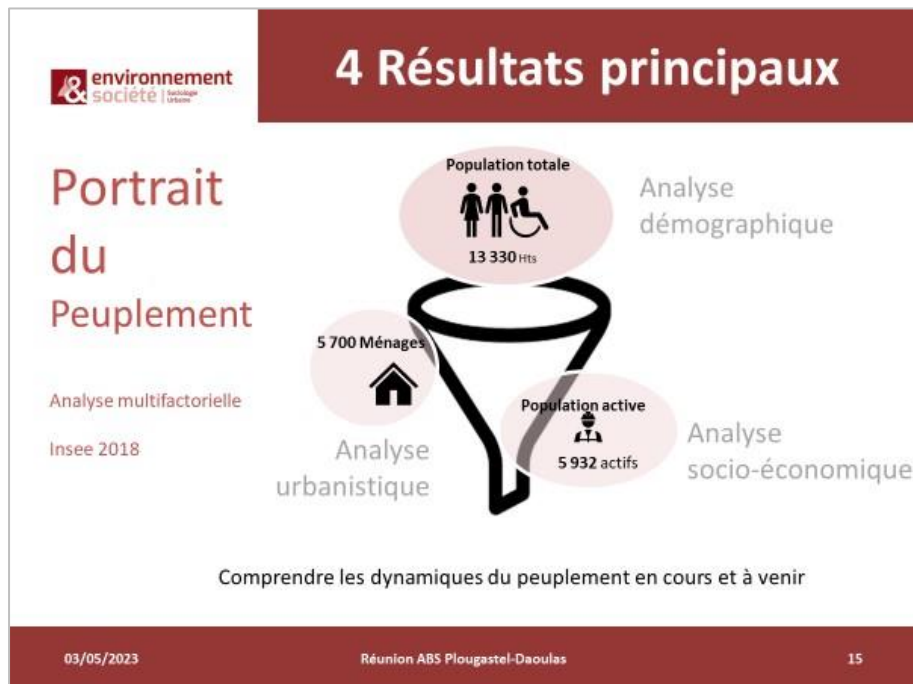
Dans une première sous-partie, est synthétisé l'ensemble des **champs d'actions et d'intervention du CCAS**. C'est à partir de ce tableau que sera développé le plan d'actions.

Dans une deuxième sous-partie, est présentée la **Stratégie sociale** retenue autour de **4 orientations déduites** à la fois du portrait du peuplement et des besoins que celui-ci exprime par catégorie de population, et du projet de la municipalité.

Enfin, dans une troisième partie, est présenté le **Plan d'actions sociales** pour les 10 prochaines années.

NB : Chaque étape de rédaction a fait l'objet d'une relecture systématique par la mairie et donc le texte final ici présenté, est l'expression des choix de la mairie réalisés sur une base proposée par E&S.

Figure 2 : Le cabinet E&S applique dans son expertise les principes d'une approche systémique des dynamiques socio-démographiques pour dessiner le portrait du peuplement (extrait du Copil final)



Les principaux résultats à retenir de l'ABS

- Enjeux de la dynamique démographique et portrait du peuplement

La première partie du rapport présente le **Portrait du peuplement de l'ABS établi à partir d'une analyse socio-démographique approfondie et amendée par les dires d'acteurs locaux** recueillis au cours d'une série d'entretiens individuels semi-dirigés.

La phase de diagnostic de l'Analyse des Besoins Sociaux a permis de mettre en évidence **les atouts et les faiblesses du peuplement de la commune de Plougastel-Daoulas**, à partir d'une exploitation fine de 16 indicateurs disponibles dans le dernier recensement complet de l'Insee (2018). Pour ne pas introduire de biais dans l'analyse multifactorielle, cette base de données est utilisée pour l'analyse des trois approches, socio-démographique, socio-économique et urbaine.

- Contexte démographique plutôt favorable

Depuis la fin des années 60, la commune de Plougastel-Daoulas a connu une augmentation continue de sa population totale conduisant **au doublement de sa population entre 1968 et 2018, passant de 7075 à 13330 habitants (Insee 2018)**. La courbe d'évolution montre un graphique en deux parties avec un tournant autour des années **2008** et le passage à une croissance plus modérée. **La tendance globale qui se dégage, est finalement un « équilibre des forces démographiques » confirmant la tendance de plateau démographique constatée précédemment dans l'analyse de la « population totale ».**

- Le solde naturel reste équilibré avec une **répartition moyenne de 6 naissances pour 8 décès** pour la période 2014-2018. A noter que l'impact démographique de l'EHAD n'ayant pu être clairement établi, il apparaît un consensus à retenir que le nombre de naissance apparaît équivalent voire légèrement supérieur à celui des décès ;
 - L'analyse du solde migratoire reposant sur l'analyse du solde apparent des entrées-sorties **amène à souligner le poids majeur de l'arrivée constante de nouveaux habitants venant alimenter la dynamique positive de la commune**. Le maintien du taux de natalité autour d'une moyenne constante permet de préciser qu'une partie de ces nouveaux habitants sont pour beaucoup des familles en corrélation avec la tenue du solde naturel. **En 2018, 26,6% des ménages** habitent Plougastel depuis **moins de 5 ans** dont 850 personnes habitaient dans une autre commune, une année auparavant.
 - En 2018, la **pyramide des âges montre une base large**. La présence de 2 353 enfants âgés de « 0-14 ans » représentent soit 17,6 % de la population totale, souligne **le maintien du renouvellement de la population** et le vieillissement jusqu'à aujourd'hui maîtrisé.
 - L'étude prospective (Menighetti, 2018) note cependant une baisse des effectifs scolaires observée sur les trois établissements scolaires pris en compte sur les cinq existants de la commune. Par ailleurs, il est à souligner les « nouveaux » arbitrages de nature davantage sociétal que les familles peuvent effectuer dans leur fréquentation des écoles par rapport soit, à leurs lieux de travail, la notoriété des établissements par exemple.
 - Entre 2008-2018, la part des 45-59 ans reste particulièrement marquée. C'est une constante. De part et d'autre de cette tranche d'âges, les classes d'âges les plus jeunes diminuent d'année en année alors qu'à l'inverse, celle des tranches d'âge plus âgées augmentent, tout particulièrement pour les 60-74 ans.
 - **En 2018, les Familles représentent 35% des ménages avec un total de 2085 ménages**. Les familles avec deux enfants représentent 47,6% des familles. Le nombre de familles monoparentales est en légère augmentation avec +172 familles en 10 ans avec une prépondérance de « femmes seules avec enfant(s) ».
 - **Les Couples sans enfants comptent à 1 813 ménages en 2018 contre 1 572, soit une** augmentation des effectifs et surtout une augmentation de leur poids dans la population totale, passant de 31,2% à 31,6% entre 2008 et 2018.
 - **Les ménages d'une personne sont la part des ménages qui a connu la plus forte augmentation avec** un nombre de ménages comptabilisé qui passe de 1 227 à 1 773 ménages d'une personne, soit +546 ménages et une part qui évolue de 24,4% à 30,9% entre 2008 et 2018. Il s'agit de « femmes seules » dans les deux tiers des cas. A noter cependant une plus forte progression récente (entre 2013 et 2018) du nombre de ménages d'« hommes seuls », dont la part augmente légèrement de 36% en 2008 à 42% en 2018. L'augmentation des ménages d'une personne concerne l'ensemble des tranches d'âge à partir de 20 ans avec un poids un peu plus marqué à partir des classes d'âge des 65ans et plus.
 - Contexte urbain
- En 2018, la commune comptabilise un total de **6 401 logements** dont 5537 résidences principales (86,5 % logts), 395 logements vacants (6,2% logts) et 269 résidences secondaires (4,2% logts).
- La maison individuelle prédomine avec **5 569 maisons** (87,0% logts) **contre 812 appartements** (12,7% logts).
- Le parc de logements est essentiellement constitué de **résidences principales** qui constituent près de 86% des logements avec un peu

plus de **5 500 logements enregistrés**. L'évolution des résidences principales a suivi la croissance globale de la population. Ainsi, l'augmentation du nombre de résidences principales a connu les 2 voire 3 phases d'évolution déjà constatées pour la population totale.

- Les **résidences secondaires** sont quelque peu négligeables au sein de l'ensemble des logements bien qu'en nombre significatif, avec un total de **300 résidences secondaires recensées en 2018**, soit seulement 4,2 % du total des logements.
- La composition du parc de logement est complétée par **400 logements vacants**, soit 6,2% de la totalité des logements. Ce chiffre qui est apparu « très élevé » pour plusieurs participants aux Cotech et aux Ateliers, a été corroboré et confirmé par plusieurs sources : Adeupa (2017), Brest Métropole (2022 pour l'étude) et l'Insee (2018). Ainsi, l'ABS a permis finalement d'identifier cet enjeu de la vacance des logements qui s'est accélérée depuis 2008. En effet, alors qu'entre 1968-2008, le nombre de logements vacants est passé de 107 à 219 logements enregistrés, soit une augmentation de +112 logements en 40 ans, le même calcul réalisé pour la période 2008-2018 donne une moyenne de +176 logements vacants en 10 ans soit **une moyenne de +18 « nouveaux » logements vacants par an contre près de +3 pour la période précédente**.
- En 2022, la commune dispose de près de **867 logements sociaux** répartis à près de 80% en logements de bailleurs publics et privés (735 logements existants dont 3 logements d'urgence et 141 logements dédiés aux personnes âgées), et près de 90 nouveaux logements en cours de construction et à venir. Les 51 logements privés conventionnés viennent compléter le parc existant.

Malgré ce volume de logements significatifs, le parc de logements sociaux présente un **nouveau besoin de près de 400 logements à loyers modérés** qu'il s'agisse de répondre au 20% de la loi SRU, ou bien considérant le nombre de 1224 foyers dont 416 foyers « à bas

revenus », bénéficiaires des prestations à caractère davantage social d'accompagnement, prestations « Logement » et prestations « Solidarité et précarité ».

- Contexte socio-économique

En 2018, la **population de 15-64 ans représente 7 996 personnes dont 5 309 actifs ayant un emploi**. Avec une part des élèves et étudiants qui reste stable autour de 11% et la part des retraités et pré-retraités qui diminue un peu passant de 11 à 9%, la caractéristique active de la population de Plougastel s'est confirmée au cours des 10 dernières années.

En 2018, les emplois se répartissent pour près de 45% dans le **secteur du « commerces, transports et services divers »**. En 10 ans, ce secteur a augmenté de 10 points. Le deuxième secteur pourvoyeurs d'emplois est l'« **administration publique** » (enseignement, santé...) qui concerne 33% des emplois de façon constante depuis 2008. Enfin, l'**agriculture** concentre 11% des emplois retrouvant après une très forte baisse, le niveau du début des années 2000.

Avec une zone d'emploi de 3 360 emplois (2018), le nombre d'actifs ayant un emploi hors de la commune se maintient depuis 10 ans à un niveau élevé ; **seulement 25,2% des emplois « locaux » sont pourvus par des actifs-habitants ayant un emploi sur la commune**. En 2018, 4030 actifs travaillent en dehors de la commune. Les **déplacements domicile-travail hors de la commune** sont dirigés pour partie vers **Brest, Le Relecq-Kerhuon, Guipavas, Landerneau et Loperhet**.

Un focus a été porté sur les **jeunes de 15-24 ans** qui représentent en 2018, **1733 personnes**. Le croisement des données fragmentaires qui ont pu être collectées, a permis d'établir un premier tableau estimatif de la « population

des jeunes » qui se répartit entre la poursuite de la scolarité et l'intégration dans la vie active :

- **977 jeunes sont scolarisés** soit près de la totalité des 15-17 ans et un peu plus de la moitié des 18-24 ans,
- **En moyenne, sur 10 jeunes âgés de 15-24 ans, 4 travaillent pour 6 qui sont scolarisés**
- **273 jeunes ont un emploi qui n'est pas salarié pour seulement 5 jeunes hommes.** La situation de temps partiel concerne 43,6% des jeunes femmes (53 pers.) contre seulement 13,1% des jeunes hommes (19 pers.). La situation socio-économique des jeunes femmes semblerait donc plus fragile que celles de jeunes hommes.
- **127 jeunes actifs sont sans emploi.**
- En 2019, **un tiers des jeunes de 15-24 ans sont autonomes** avec une répartition estimative de 177 personnes vivant seules et 355 personnes vivant en couples (voir détail p 44)

Ce tableau des « jeunes de 15-24 ans » a été complété par le résultat de l'étude « Accès aux droits et inclusion numérique » menée par Brest Métropole en 2020 et qui montre pour Plougastel que **8% des personnes interrogées¹ « ne sont pas équipées et ne fréquentent pas de lieu de connexion »**. Ce qui correspondrait aux situations de plus fort éloignement d'accès au numérique. Le deuxième résultat acquis par les échanges en concertation a été de constater que **finalement ce sont les jeunes qui semblaient présenter le plus de difficulté dans l'usage du numérique pour des démarches en ligne ou pour la recherche d'emploi.**

¹ L'échantillon de la commune de Plougastel est de 197 répondants.

- Résultats de la stratégie et du plan d'actions sociales

Dans sa deuxième partie, le rapport présente d'abord un **état des lieux synthétique des actions du CCAS**, établi à partir du Bilan du CCAS (2020).

Ensuite, il restitue la **Stratégie et le Plan d'actions sociales 2022-2030** qui ont été retenus au fil des échanges organisés en comités techniques et en ateliers.

Fort des éléments du Portrait du peuplement, **quatre orientations majeures** ont été retenues pour construire la stratégie sociale de Plougastel-Daoulas pour les 10 prochaines années :

- **Améliorer l'inclusion dans les mobilités et les espaces publics**
- **Lutter contre l'isolement social et géographique des personnes**
- **Favoriser l'accès au logement pour tous**
- **Garantir l'accès aux droits et à la santé**

Le Plan d'actions de l'ABS a précisé le champ d'actions pour chaque axe, ainsi que leur déclinaison en actions qui peut être le maintien ou le développement d'une action actuelle du CCAS ou bien une nouvelle action à mettre en place pour répondre aux besoins retenus de la population.

L'ensemble du plan d'actions ainsi abouti, permet de restructurer et d'asseoir les actions du CCAS dans le court, le moyen et le long terme. La Stratégie et le Plan d'actions ont été présentés et validés par le Comité de Pilotage du 13/05/2023.

Gouvernance de l'étude

La gouvernance de l'étude ABS repose sur une démarche de concertation affirmée qui se définit par l'organisation de différentes modalités d'interactions entre différentes catégories d'acteurs, toutes parties prenantes de l'action sociale de Gouesnou.

Ainsi, ont participé à l'ABS, des élu.es, des agents municipaux, des acteurs institutionnels (CAF, CLIC, Département...) et des acteurs associatifs (handicap, sport...).

Figure 3 : Schéma de la démarche de concertation retenue à chaque phase de l'ABS(extrait du support du Copil final 09/05/2021)



Modalités de concertation

Ainsi, **quatre modalités d'interaction ont été retenues**, réparties et adaptées à chaque étape de l'étude :

- **3 Comités techniques** (Cotech) pour suivre le déroulement de l'étude et participer à sa mise en oeuvre
- **2 Comités de pilotage** (Copil) pour valider chaque phase de l'étude
- **1 série d'entretiens individuels**
- **2 Ateliers participatifs**

E&S a accompagné la mairie dans la définition des membres de chaque assemblée en démarrage de mission.

Comité technique (Cotech) et Comité de pilotage (Copil)

Les Cotech et Copil sont les réunions de travail qui ponctuent toute mission d'études et de conseil. Ses instances de gouvernance de l'ABS sont composées à la fois d'élu.es, d'agents des services de la mairie, d'agents des structures partenaires de la mairie (CLIC, assistantes sociales du Département...) et de responsables d'associations impliquées dans l'action sociale directement auprès des habitant.es et au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

E&S a conseillé la maîtrise d'ouvrage dans la composition de chaque groupe en début de mission, pour asseoir une méthodologie de concertation robuste et adaptée aux objectifs et contexte de la mission d'ABS.

Une présentation supplémentaire en séance plénière (08/06/20223) a permis de conclure la mission ABS.

Entretiens individuels en phase « diagnostic »

Nous avons également sollicité des acteurs du territoire à travers des entretiens, pour compléter l'analyse de données « brutes » par une approche qualitative. Nous avons ainsi réalisé **11 entretiens individuels semi-dirigés**

Le panel des personnes sollicitées a été établi en concertation avec la maîtrise d'ouvrage de façon à faire participer les principales parties prenantes de la politique sociale de la Ville (élus, agents, bénévoles). L'objectif a été de constituer un **échantillon représentatif de la diversité des parties prenantes**.

La méthodologie d'enquête retenue est celle de l'entretien semi-dirigé c'est-à-dire qui repose sur la préparation d'un **guide d'entretien, élaboré par E&S en fonction des résultats de l'analyse quantitative**.

L'ensemble des entretiens a été conduit par téléphone, sur rendez-vous, et en appliquant le même **guide d'entretien** pour mettre en évidence les points de vue convergents et ceux plus divergents.

L'objectif ici est d'apporter une **analyse qualitative de la connaissance de l'évolution des attentes et des besoins de la population d'une part, et de mettre en évidence éventuellement les écarts de représentations qui peuvent exister**.

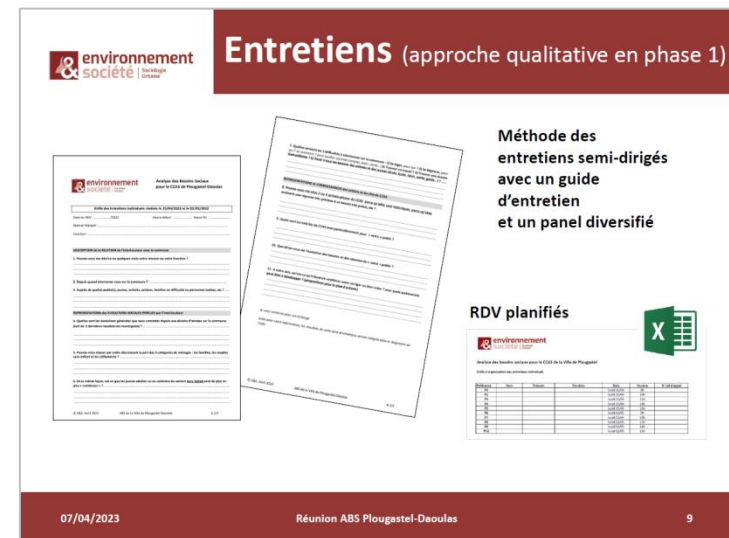
Cette méthodologie permet de développer un diagnostic partagé des enjeux, des attentes et des besoins des usagers, en confrontant :

- Les données « du terrain » qui peuvent être par définition fragmentaires car portées sur un segment des usagers prise en charge

- Les données « théoriques » extraites des différentes bases de données disponibles (et souvent très hétérogènes dans les temporalités, les indicateurs retenus, propres à chaque structure qui les portent).

Les différents dires d'acteurs, extraits des Cotech et des Copil et des entretiens sont directement intégrés dans l'analyse restituée ici et anonymisés selon les principes déontologiques des sciences humaines.

Figure 4 : Les éléments méthodologiques des entretiens semi-dirigés (extrait du support du Copil final du 09/05/2023)



Ateliers participatifs en phase « stratégie et plan d'actions »

La deuxième modalité de concertation est l'organisation d'une série de 2 Ateliers participatifs au moment de l'élaboration du plan d'action.

Chaque Atelier a été organisé sur la base d'un support de réunion aux contenus différents pour remplir chaque objectif dédié à chaque Atelier.

Ainsi, l'**Atelier 1** s'est articulé en 2 temps : la présentation des principaux éléments de diagnostic permettant de caractériser le peuplement et les dynamiques socio-démographiques du territoire ; ensuite, chaque participant a pu faire part de ses « idées » d'action en faveur des 4 thèmes proposés au débat et retenus en comité technique

L'**Atelier 2** qui a mobilisé très sensiblement le même groupe de participants, a consisté en une relecture critique et exhaustive de la version n°1 du Plan d'action. Ainsi, les apports et propositions d'ajustement, de complément voire de corrections, ont pu être collectés et restitués de façon très précise et opérationnelle auprès des membres du comité technique sous la forme d'une version 2 du plan d'action. Les arbitrages du Comité technique ont abouti à la version 3 présentée pour une validation finale en comité de pilotage.

Figure 5 : Ateliers participatifs pour co-construire le Plan d'actions de l'ABS

environnement & société Sociologie Urbaine

Ateliers (approche quali. en phase 2)

Atelier 1
22/11/2022
24 pers. environ*

Atelier 2
06/12/2022
24 pers. environ*

Participants
Élu.es, agents, associations, membres du CCAS

* d'après feuille d'émargement

11/04/2023 Réunion ABS Plougastel-Daoulas 12

Figure 6 : Co-construction sur le Plan d'actions (extrait du support de l'Atelier 2)

environnement & société Sociologie Urbaine

Stratégie et Plan d'actions

Co-construction du Plan d'Actions en Atelier 2

06/12/2022 Réunion ABS Plougastel-Daoulas 23

Sources des données exploitées

Bases de données officielles

1. **Dossier complet** de la commune de Plougastel-Daoulas, INSEE 2018
2. Insee 2007, 2012 et 2018 « **Mobilités professionnelles** : déplacements domicile - lieu de travail » (seuil : flux > 100) », Géographie au 01/01/2020
3. **Rapport d'activités du CCAS** de Plougastel-Daoulas, 2020, 80p
4. **Relevés de la CAF**
5. **Enquête sur l'occupation des logements sociaux**, 2020, Brest Métropole Habitat
6. **Accès aux droits et inclusion numérique, pour une stratégie territoriale partagée**, Brest métropole, 2020

Documents de stratégie territoriale

7. **2017**, L'observatoire social de Brest métropole, **Portrait de Plougastel-Daoulas**, 122 p
8. 2018, Actualisation de l'étude de prospective scolaire, Menighetti Parvis, 36p

Méthode (approche quantitative)

Sources de données Bibliographiques

(approche quantitative)

+ extraction BMH

11/04/2023
Réunion ABS Plougastel-Daoulas
8



Partie 1 : Diagnostic et Portrait du peuplement

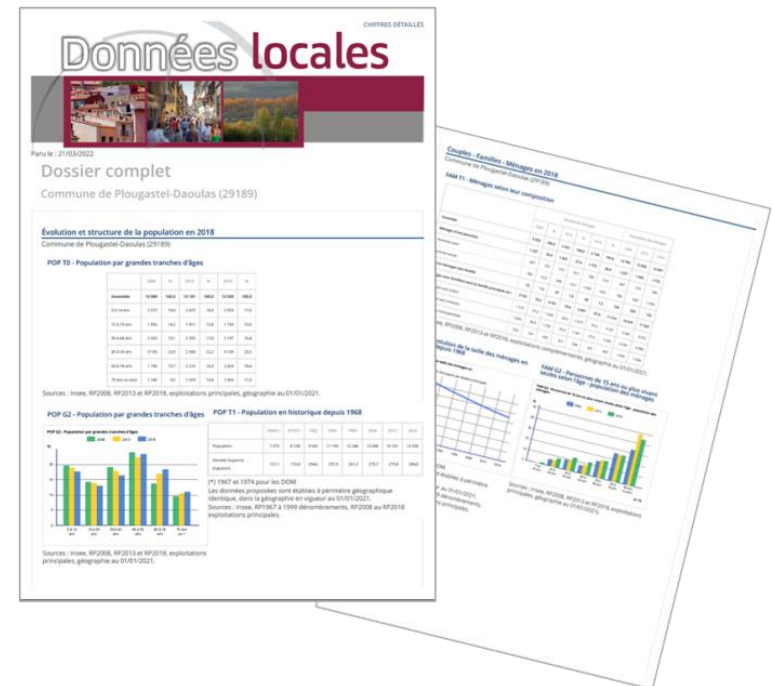
L'établissement du **Portrait du Peuplement** s'appuie sur l'analyse des données disponibles dans le **Dossier complet de la commune de l'Insee**. L'ensemble de la base de données ainsi créée à partir des données officielles de l'Insee, est rapportée sous la forme d'un tableau dans un document à part.

Au total, l'analyse de la dynamique socio-démographique repose principalement sur l'exploitation de **16 indicateurs répartis en 3 entrées thématiques** et autant que possible (re)constitués sous la forme de séries historiques de 3 années au moins.

Ces données générales sont complétées par les données plus ponctuelles et thématiques mises à disposition par la CAF, la Mission Locale, le CCAS, etc

Figure 7 : Tableau récapitulatif des indicateurs Insee exploités

Dynamique globale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Population totale 2. Population par tranches d'âge et par genre 3. Taux de natalité 4. Taux de mortalité 5. Lieu de résidence 1 an auparavant 6. Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale
Ménages	<ol style="list-style-type: none"> 7. Composition des ménages 8. Répartition par âge des ménages d'une personne 9. Répartition par genre des ménages d'une personne 10. Composition des familles monoparentales 11. Répartition des familles par le nombre d'enfants
Approche socio-économique	<ol style="list-style-type: none"> 12. Catégories socio-professionnelles 13. Population active 14. Flux travail-domicile 15. Nombre de logements 16. Type d'occupation



La Population Totale

D'après le dernier recensement de l'INSEE disponible, la commune de Plougastel-Daoulas compte un total de **13 330 habitants (Insee 2018)**.

Depuis la fin des années 60, la commune de Plougastel-Daoulas connaît une croissance continue et soutenue de sa population totale avec le doublement du nombre d'habitants en deux générations.

Evolution de la Population totale

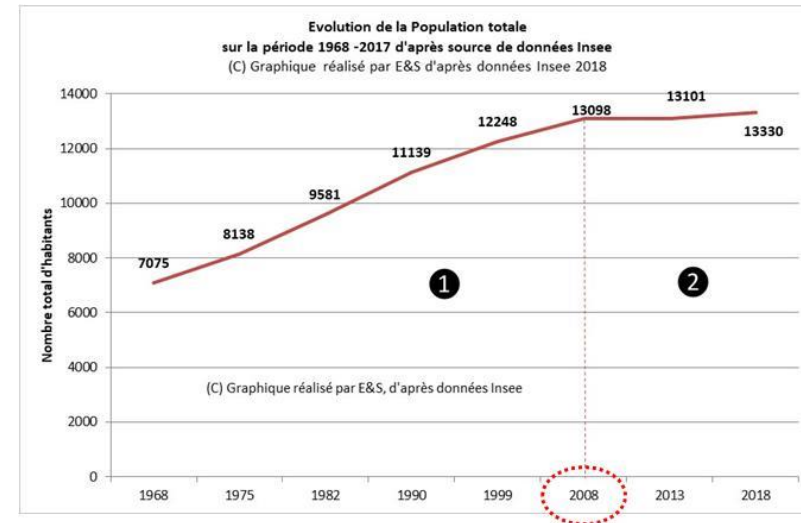
Cette évolution de la population totale a connu **2 phases distinctes** comme le graphique le laisse apparaître.

1. **La période 1968-2008** apparaît comme une première phase de forte croissance. En l'espace de près de 40 ans, la population totale est passée de 7000 à 13000 habitants, en arrondissant les chiffres du recensement, soit une croissance moyenne de +150 habitants par an.

2. **A partir de l'année 2008**, s'observe un ralentissement de cette croissance démographique. Durant la période 2008-2018, la population totale est quasiment stable avec seulement l'apport en moyenne de +25 habitants par an.

Ces premières observations posent la question de l'atteinte d'un palier démographique. C'est cette hypothèse de travail qui va guider la suite de l'analyse démographique pour être confirmée ou corrigée.

Figure 8 : Evolution de la Population totale entre 1968 et 2018



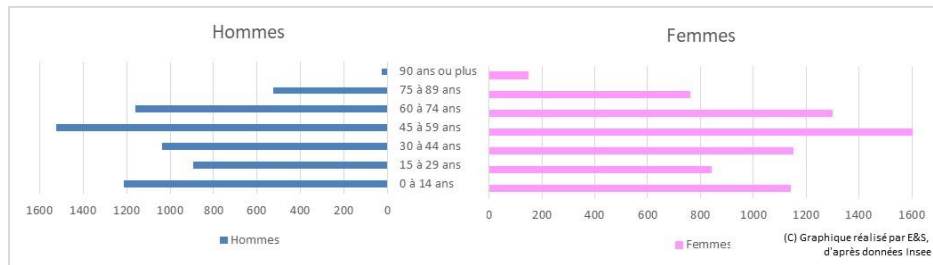
L'arrivée sur un plateau de la population totale est une hypothèse corroborée par les participants, avec pour la mairie, l'observation de 2 points de ruptures pour la commune :

- 2007-2008 : la crise des surprimes a arrêté net la dynamique des promoteurs immobiliers qui après ne sont pas revenus à Plougastel
- 2013-2014 : La baisse forte des dotations de l'Etat aux communes a induit une baisse importante des investissements fonciers et immobiliers.

Répartition de la population par tranches d'âge

La pyramide des âges établie pour l'année 2018 montre une population globalement équilibrée entre les hommes et les femmes, dont les parts respectives sont de 47,8% et 52,1 % de la population totale.

Figure 9 : Répartition de la population par sexe et âge en 2018



L'analyse plus fine permet de mettre en évidence deux éléments.

- La présence des enfants et renouvellement de la population

D'abord, la base large de la pyramide indique la présence notable des « 0-14 ans » et donc des familles. En 2018, cette tranche d'âge représente 2 353 personnes soit **17,6 % de la population totale**.

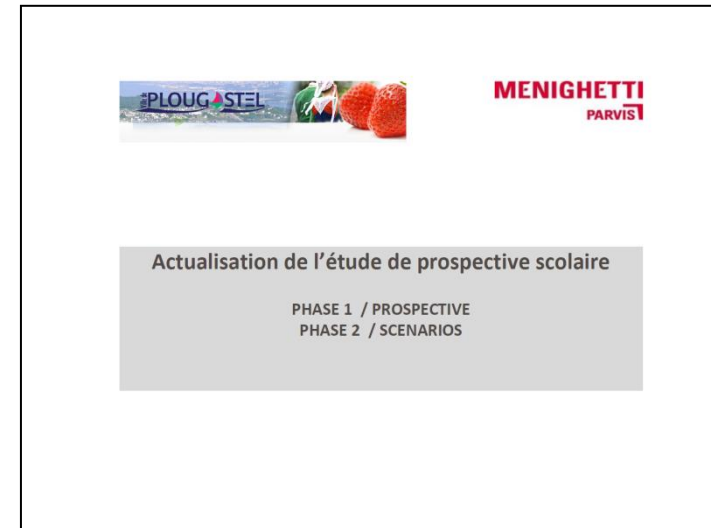
La présence notable des 0-14 ans dans la pyramide des âges interroge les membres du Comité Technique par rapport à la baisse des effectifs scolaires observés dans l'étude prospective (Menighetti, 2018).

Les résultats de cette étude quantitative qu'il paraît pertinent de rapporter pour l'ABS sont de 4 ordres.

D'abord, cette étude « effectifs scolaires » porte que sur une partie des effectifs de « 0 à 14 ans ». A la rentrée 2018, les écoles publiques de la ville

scolarisent un total de 767 élèves âgés de 3 à 11 ans, correspond aux niveaux maternelles et élémentaires pris en compte dans l'étude. Ensuite, en comparant les courbes d'évolution des effectifs de maternels avec le nombre cumulé de naissance, l'étude considère que 62% des nouveaux nés se retrouvent dans les effectifs scolaires, en rapportant le nombre d'élèves au nombre cumulé de naissances. Ensuite, est indiquée l'évolution des effectifs pour les 3 groupes scolaires retenus, avec une stabilité des effectifs pour les écoles de Keravel (239 élèves) et Champs de Foire (201 élèves) et une baisse des effectifs pour le groupe Goarem Coz (327 élèves). Enfin, est présentée une prospective de l'évolution des effectifs scolaires en se basant sur une prospective urbaine à partir de l'évolution du nombre de permis de construire.

Figure 10 : Page de couverture de l'étude prospective sur les effectifs scolaires



Ainsi, il paraît difficile de conclure sur la contradiction des résultats de l'analyse socio-démographique avec cette étude sur les effectifs scolaires dans la

mesure où la base des effectifs qui sont pris en compte, est différente. Ainsi, le constat de la baisse des effectifs pour le groupe scolaire de GoaremGoz ne peut être attribué à une baisse du nombre d'enfants sur la commune d'autant plus qu'il est bien indiqué que les écoles de la commune n'accueillent que les 2/3 de la cohorte des enfants en âge d'aller en maternelles et élémentaires. Autrement dit, le 1/3 restant pour ces tranches d'âge est « ailleurs », soit dans les établissements privés de la commune (2 établissements recensés) qui ne sont pas inclus dans l'étude, soit dans une autre commune.

D'un point de vue sociologique, il est effectivement constaté que les parents arbitrent les lieux de modes de garde et de scolarité de leurs enfants, en fonction de leur parcours journaliers pour se rendre au travail. Ainsi, aujourd'hui, les lieux de résidence et les lieux de scolarité ne sont pas forcément associés comme cela est déjà le cas pour les lieux de travail. Ce qui peut venir accentuer des « déficits de notoriété » de certains établissements scolaires et se traduire par la non scolarisation des enfants des familles du secteur de la carte scolaire qui est associée.

- Vieillesse de la population ?

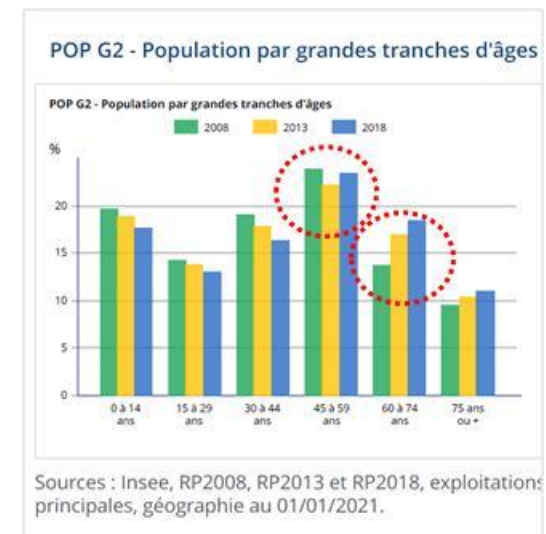
Ensuite, est à soulignée la **part marquée des 45-74 ans qui représente près de 42,0 %²** tant de la population des hommes que des femmes. L'hypothèse que cela implique, est de savoir dans quelle mesure la population de Plougastel-Daoulas rentre ou est rentrée en phase de vieillissement ?

² Mode de calcul = $(3139+2459)/13\ 330$

- La première conclusion à retenir

L'analyse de **l'évolution de la population par tranches d'âge** entre 2008 et 2018, permet de mettre en évidence deux points.

Figure 11 : Evolution de la population par grandes tranches d'âges entre 2008 et 2018 (extrait du dossier complet Insee)



Sur l'ensemble de la période 2008-2018, la part des 45-59 ans reste particulièrement marquée. C'est une constante.

De part et d'autre de cette tranche d'âges, les classes d'âges les plus jeunes diminuent d'année en année alors qu'à l'inverse, celle des tranches d'âge plus âgées augmentent, tout particulièrement pour les 60-74 ans.

La tendance globale qui se dégage, est finalement un « équilibre des forces démographiques » confirmant la tendance de plateau démographique constatée précédemment dans l'analyse de la « population totale ».

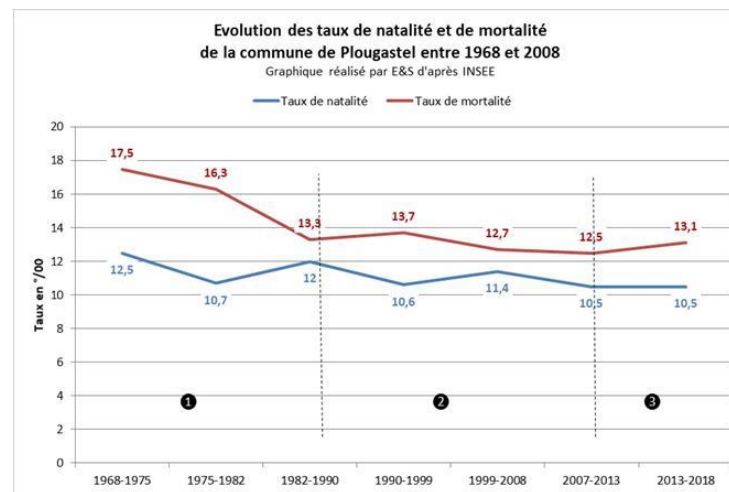
Ce qui amène à continuer de s'interroger sur l'état du vieillissement et du renouvellement de la population qui semble à ce stade de l'analyse, s'exercer de façon égale.

L'évolution de la population résulte de l'évolution croisée du solde naturel, qui est la différence entre le nombre de naissances et celui des décès, et du solde migratoire, qui est la différence entre les départs et les arrivées des populations. L'analyse de ces deux indicateurs nous permettra de mieux comprendre les ressorts de la dynamique globale de la population précédemment observée. Autrement dit, **est-ce que la croissance démographique est alimentée par le niveau des naissances par rapport à celui des décès et/ou par l'arrivée sur le territoire de nouvelles populations ?**

Solde naturel, en équilibre dynamique depuis 2008

Sur l'ensemble de la période 1968-2008, le solde naturel est négatif, c'est-à-dire que le taux de mortalité reste constamment supérieur au taux de natalité. Le taux de natalité moyen est de 11‰, contre un taux de mortalité moyen de 14,2 ‰.

Figure 12 : Evolution des taux de natalité et de mortalité entre 1968 et 2008



- Taux de mortalité et taux de natalité

L'analyse de l'évolution des courbes laisse apparaître **3 périodes d'évolution du solde naturel** :

1. **Entre 1968 et 1990**, le taux de mortalité connaît une forte baisse alors que le taux de natalité oscille quelque peu autour d'une valeur moyenne de 11,5‰.
2. **De 1990 à 2013**, les deux courbes gardent un écart constant, le taux de mortalité poursuivant sa diminution constante et progressive, le taux de natalité, lui, son oscillation autour d'une moyenne constante.
3. **Depuis 2013**, le taux de natalité reste constant alors que le taux de mortalité semble quelque peu croissant.

A noter que **la prépondérance du taux de mortalité sur le taux de natalité tend à diminuer progressivement** tout au long de la période. Il est ainsi passé de 3,9 pour la période 1968-1990 à 2,3 pour la période 2013-2018.

Enfin, l'analyse des courbes souligne une évolution du taux de natalité un peu oscillante autour d'une moyenne constante alors que celle du taux de mortalité apparaît linéaire et descendante sur l'ensemble de la période. L'impact de la présence de l'EPHAD dans cette évolution du taux de mortalité est assez difficile à identifier précisément. Cependant, des dires d'acteurs, il est admis que cet impact est relativement faible tendant à considérer que le nombre de naissance reste quelque peu supérieur à celui des décès.

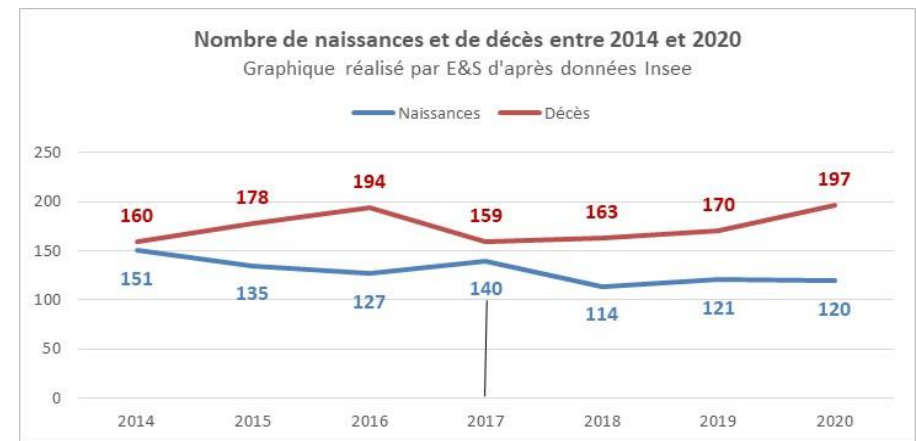
- Entre solde naturel et population totale

La poursuite de l'analyse porte sur la **lecture croisée entre l'évolution du solde naturel et celle de la population totale**. Ainsi, l'année charnière de 2008, soulignée précédemment dans l'analyse de l'évolution de la population totale, correspond à **l'équilibre dynamique du solde naturel avec le maintien constant du taux de mortalité à 12,7 ‰ et un taux de natalité à 10,8 ‰**.

- Décès et naissances

L'analyse de l'évolution du nombre de naissances et de décès domiciliés sur la commune et disponible dans le Dossier complet de l'Insee pour la période 2014-2019, permet d'apporter une information supplémentaire sur la dynamique démographique de cette période et d'émettre quelques hypothèses de l'évolution démographique à venir.

Figure 13 : Evolution du nombre de naissances et de décès domiciliés entre 2014 et 2019



L'analyse du graphique amène 2 informations supplémentaires :

- Sur l'ensemble de la période disponible (2014-2019), la moyenne entre naissance et décès est de l'ordre 130 naissances pour 174 décès soit **6 naissances pour 8 décès, ce qui représente un écart faible et donc révèle une certaine fragilité de la dynamique interne de la population. Mais là encore, l'impact démographique de l'EPHAD est mathématiquement difficile à extrapoler ;**
- L'accroissement de l'écart entre le nombre de naissances et celui des décès constatés depuis 2017 est difficile à expliquer du fait du poids de l'EPHAD ;

Ces premiers résultats vont être complétés voire modulés par l'analyse suivante du solde migratoire pour permettre de comprendre les évolutions démographiques plausibles.

Un solde migratoire de nouveau positif

L'analyse du solde migratoire reposant sur l'analyse du solde apparent des entrées-sorties, est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. C'est le seul indicateur aujourd'hui disponible dans les recensements de l'Insee qui sont ajustés depuis plusieurs années sur les indicateurs européens.

Le solde apparent des entrées-sorties est obtenu par la différence entre la variation totale de la population et le solde naturel, ce qui induit que quand le nombre d'entrées sur le territoire communal est inférieur au nombre de sorties, le solde est négatif.

Figure 14 : Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées et des sorties



Le graphique ci-dessus présente 2 sources de données : les taux de variation moyenne de la population dus au solde apparent des entrées et des sorties (solde migratoire) et au solde naturel, ajoutés les 2 phases d'évolution de la population totale constatée au début du chapitre.

Ainsi, il apparaît nettement les ressorts de la dynamique démographique :

- **Entre 1968 et 2008**, la croissance démographique s'appuie très fortement sur un solde migratoire positif traduisant l'arrivée de nouveaux habitants. A noter cependant qu'après le pic enregistré au début des années 80, la variation due au solde apparent des entrées et des sorties diminue régulièrement et constamment marquant la baisse progressive de l'arrivée de nouveaux habitants ;
- **Depuis 2008**, bien qu'arrivé dans une proportion faible, le solde migratoire a augmenté de nouveau alors que le solde naturel est toujours négatif et dans une même ampleur que les périodes précédentes ;

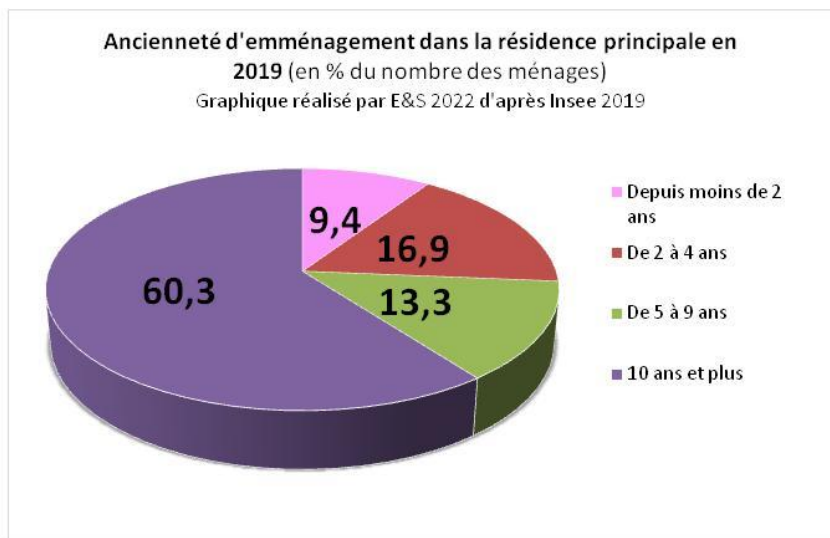
Cette analyse amène à souligner le poids majeur de l'arrivée constante de nouveaux habitants venant alimenter la dynamique positive de la commune. Le maintien du taux de natalité autour d'une moyenne constante permet de préciser qu'une partie de ces nouveaux habitants sont pour beaucoup des familles en corrélation avec la tenue du solde naturel.

Cette approche des mouvements d'arrivées de nouvelles populations sur la commune peut être complétée par 2 autres indicateurs qui sont donnés dans le Dossier complet de l'Insee pour la commune :

- L'ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2018
- Lieu d'habitation 1 an auparavant

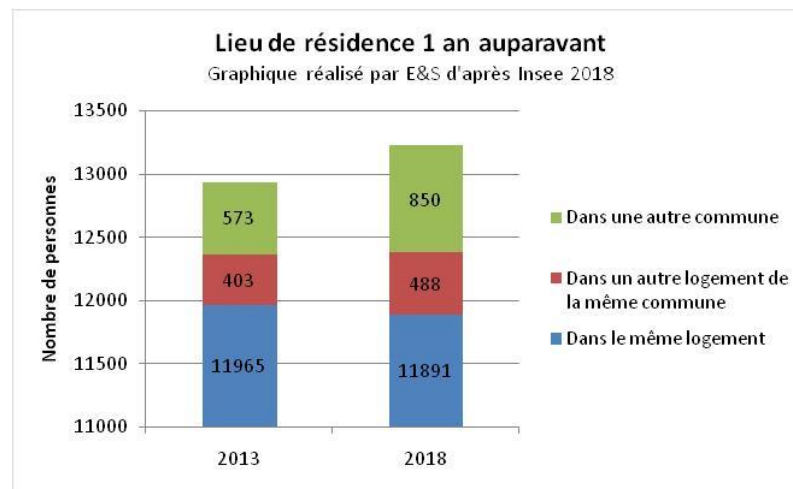
En 2018, 60% des ménages sont installés à Plougastel-Daoulas depuis au moins 10 ans. Le dernier tiers des ménages se répartit entre les installations récentes de moins de 5 ans qui concernent 26,6% des ménages et 13,3% des ménages présents depuis 5 à 9 ans.

Figure 15 : Répartition des ménages par ancienneté d'emménagement



En 2018, 850 personnes habitaient dans une autre commune, une année auparavant. Ce qui représente 6,3% de la population totale. Cette proportion n'était que de 4,3% en 2013, ce qui montre une accentuation de l'installation de nouveaux habitants et qui restent sur la commune.

Figure 16 : Lieu de résidence 1 an auparavant



Ces résultats sont cohérents avec l'évolution marquée du solde migratoire constatée ces dernières années.

Approche de la population par la notion de « ménages »

L'évolution de la composition des ménages va maintenant nous permettre de dresser plus finement le portrait de la population de la commune, et de mettre en évidence les changements qui se sont opérés sur la période 2008-2018 pour laquelle les données de l'Insee sont disponibles.

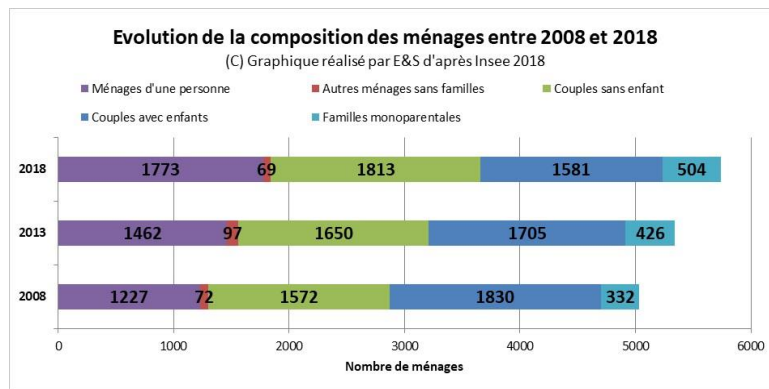
- Composition et évolution des Ménages

Evolution des Ménages

En 2018, la commune comptabilise 5 700 ménages environ.

Dix ans auparavant, le total atteignait tout juste les 5 000 Ménages. Ainsi, en 10 ans, la commune a accueilli environ +700 Ménages supplémentaires sur la commune. Cette augmentation peut être corrélée avec l'accroissement modéré de la population, et la réduction de la taille des ménages qui est continue depuis la fin des années 70 et peut traduire un phénomène de « desserrement » des ménages.

Figure 17 : Evolution de la composition des ménages entre 2008 et 2018



Composition des Ménages

Trois types de ménages sont à remarquer avec cette dynamique des Ménages qui est globalement marquée (comme partout ailleurs) par une distribution du poids de chaque catégorie de Ménages :

Figure 18 : Tableau récapitulatif de l'évolution des ménages entre 2008 et 2018, réalisé par E&S d'après source Insee 2018

	Effectifs				Part en %		
	2008	2013	2018	Var 2008-2018	2008	2018	Var 2008-2018
Ménages d'une personne	1227	1462	1773	546	24,4%	30,9%	6,8
Autres ménages sans familles	72	97	69	-3	1,4%	1,2%	0,5
Couples sans enfant	1572	1650	1813	241	31,2%	31,6%	2,3
Couples avec enfants	1830	1705	1581	-249	36,4%	27,5%	-11,4
Familles monoparentales	332	426	504	172	6,6%	8,8%	1,8
Total	5033	5340	5740	707	100,0%	100,0%	/

- Les **Familles** (couples avec enfants et familles monoparentales) avec presque 2 085 ménages en 2018 contre 2 162 ménages en 2008, soit une baisse de – 77 ménages. Ce n'est pas tant la diminution du nombre de ménages qu'il convient de souligner, mais bien davantage la baisse du poids de cette catégorie des Familles qui baisse de 43,0% à 35,3% des Ménages, sur la période 2008-2018. La question de « l'effritement » du poids des familles est également perçue sur le terrain ;
- Les **Couples sans enfants comptent à 1 813 ménages en 2018 contre 1 572, soit une** augmentation des effectifs de +241 ménages. Cette augmentation des effectifs s'accompagne d'une augmentation du poids de cette catégorie de ménages dans la population en passant de 31,2% à 31,6% entre 2008 et 2018. Il convient de retenir que les Couples sans enfants sont une composante constante des Ménages.
- Les **ménages d'une personne sont la part des ménages qui a connu la plus forte augmentation avec** un nombre de ménages comptabilisé qui passe de 1 227 à 1 773 ménages d'une personne, soit +546 ménages et une part qui évolue de 24,4% à 30,9% entre 2008 et 2018.

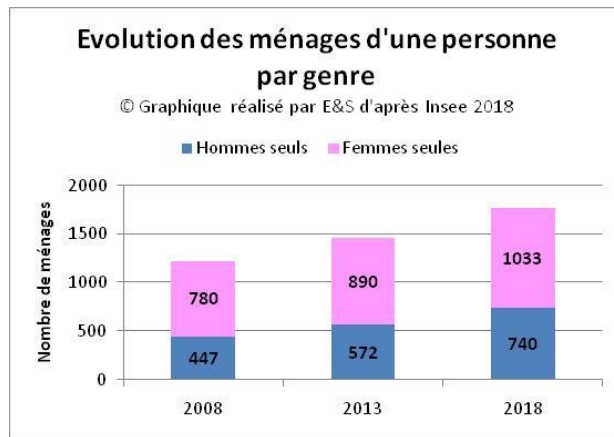
- Focus sur les ménages d'une personne

Répartition par genre

La répartition par genre montre une dominance ancrée des femmes seules. En 2018, sont comptabilisées 1033 femmes seules pour 740 hommes seuls, soit un ratio de 2/3 femmes pour 1/3 hommes. A noter cependant une plus forte progression récente (entre 2013 et 2018) du nombre de ménages d'hommes seuls, dont la part augmente légèrement de 36% en 2008 à 42% en 2018.

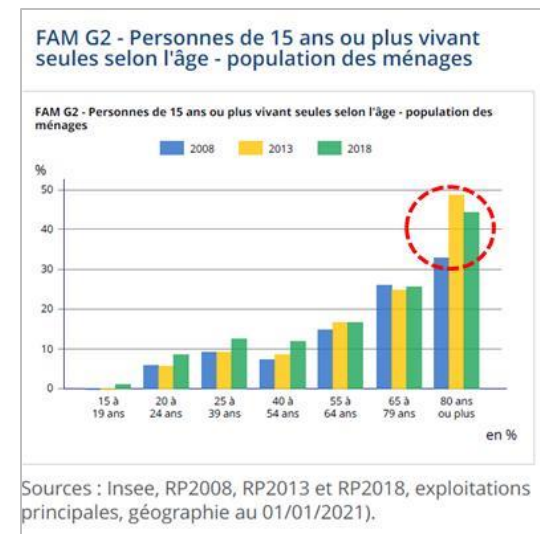
Autrement dit, les ménages d'une personne concernent de plus en plus également des hommes.

Figure 19 : Répartition des ménages d'une personne par tranches d'âge



Répartition par tranches d'âge

Figure 20 : Répartition des ménages d'une personne par tranches d'âge (graphique extrait du Dossier Insee)



En croisant ce résultat avec celui concernant la répartition des ménages d'une personne par tranches d'âge, l'augmentation des ménages d'une personne concernent l'ensemble des tranches d'âge à partir de 20 ans avec un poids un peu plus marqué à partir des classes d'âge des 65 ans. A noter enfin, une diminution des « 80 ans et plus » assez difficile à comprendre outre l'impact supposé de l'EPHAD.

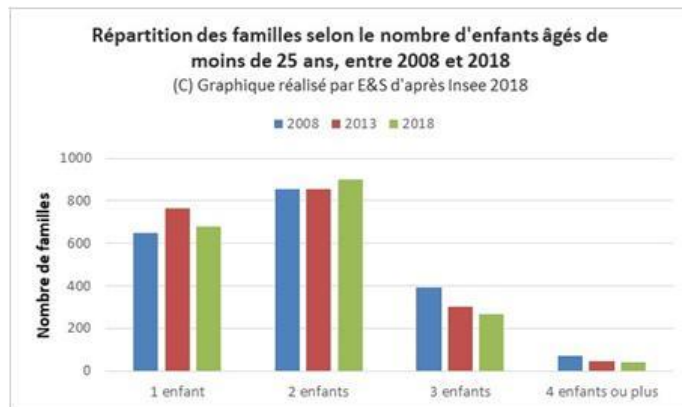
- Focus sur les familles

Nombre d'enfants

La répartition des familles selon le nombre d'enfants montre que, quelque que soit l'année prise en compte, **les familles avec 2 enfants pré-dominent, représentant 47,6% familles contre 36,2% de familles avec 1 enfant.**

A noter en parallèle, le recul quelque peu des **familles dites « nombreuses »** à partir d'une composition avec 3 enfants, avec des effectifs qui sont passés de 463 recensées en 2008, à 306 familles en 2018, soit quand même **14,6 % des Familles de la commune.**

Figure 21 : Répartition des familles selon le nombre d'enfants



	2008	2013	2018
1 enfant	651	764	681
2 enfants	856	856	898
3 enfants	394	300	266
4 enfants ou plus	69	45	40
Ensemble	1970	1965	1885

Familles monoparentales

Figure 22 : Evolution de la composition des familles monoparentales

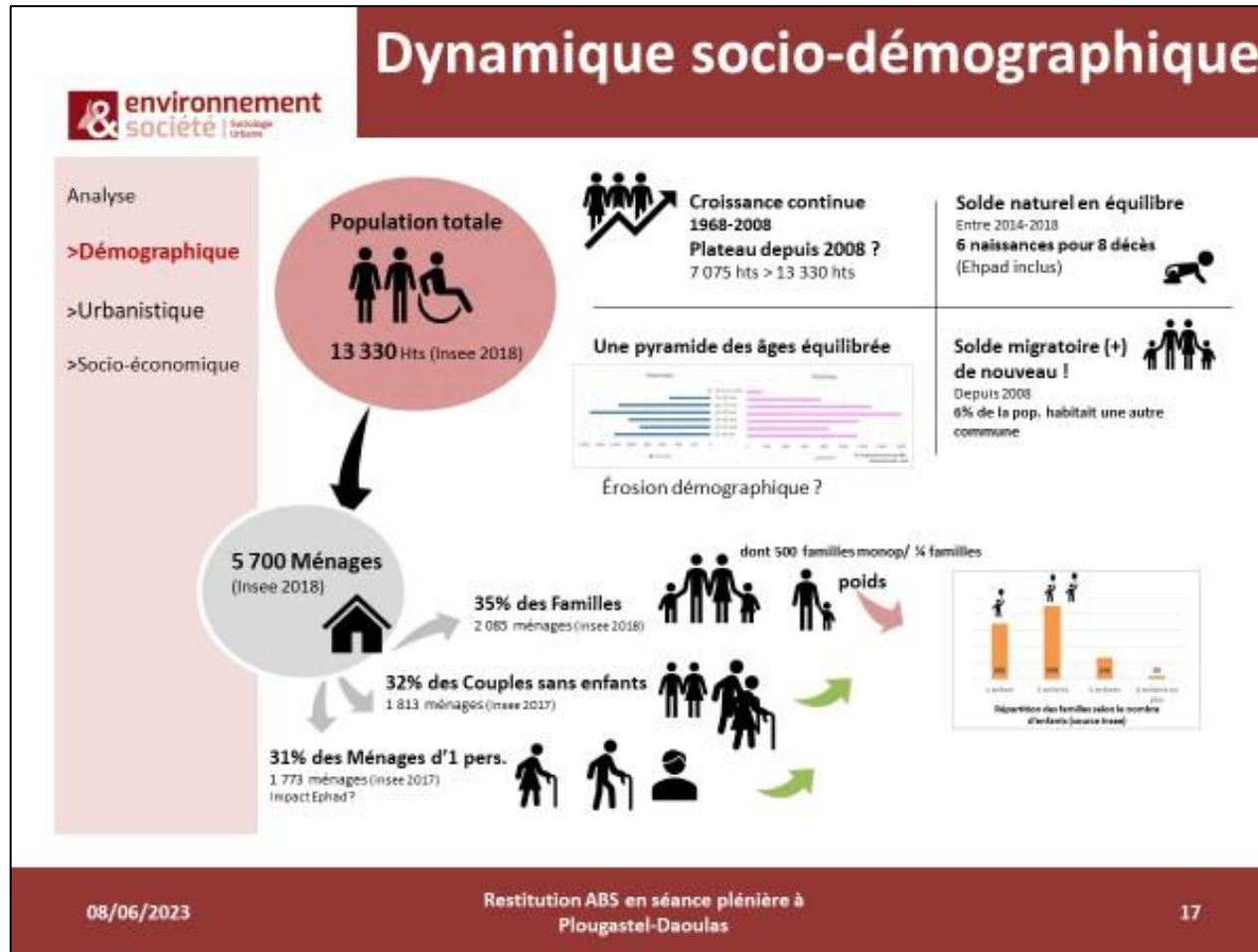
	2008	2013	2018
Hommes seuls	22	61	85
femmes seules	315	368	419
Ensemble	337	429	504

L'évolution des **familles monoparentales** amène deux remarques :

- Entre 2008 et 2018, le **nombre total de familles monoparentales** est passé de 337 à 504 familles recensées, soit une augmentation de +167 en 10 ans. Rapporté à l'ensemble des familles, la part des familles monoparentales a augmenté de 10 points passant de 15% en 2008 à 24% en 2018. Cette évolution est un constat globalement observé sur toutes les communes.
- La **répartition par genre du parent seul avec des enfants** montre à la fois le maintien de la prédominance des ménages avec des femmes seules avec enfants, mais surtout l'augmentation accentuée depuis 2013 des hommes se déclarant seuls avec des enfants. En 2018, 85 familles monoparentales ont un homme seul pour chef de famille, soit près de 17% de l'ensemble des familles monoparentales alors que ce pourcentage n'était que de 6% en 2008.
- Au-delà des chiffres-mêmes, il convient bien sûr l'évolution sociétale de fond qui intègre de plus en plus les hommes dans l'exercice de la parentalité.

Par ailleurs, les séparations à l'amiable et de garde par alternance des enfants ne sont pas visibles dans les chiffres. Aussi la connaissance des situations réelles des familles reste finalement partielle.

Figure 23 : Dynamique socio-démographique / Extrait du support de séance plénière de clôture de l'ABS 08/06/2023



Le contexte urbain

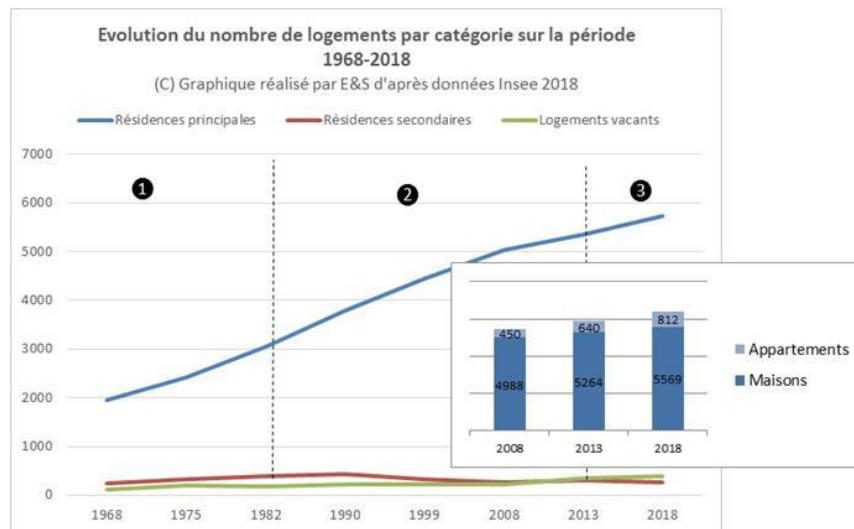
Composition du parc de logement

En 2018, la commune comptabilise un total de **6 401 logements** dont 5537 résidences principales (86,5 % logts), 395 logements vacants (6,2% logts) et 269 résidences secondaires (4,2% logts).

- Composition globale du parc de logements

L'ensemble des logements se répartit entre **5 569 maisons** (87,0% logts) et **812 appartements** (12,7% logts). Cette prédominance de la maison individuelle est une constante partout en Finistère.

Figure 24 : Evolution du nombre de logements par catégories



L'analyse de la composition du parc de logements amène plusieurs remarques.

- D'abord, le parc de logements est essentiellement constitué de **résidences principales** qui constituent près de 86% des logements avec un peu plus de **5 500 logements enregistrés**. D'ailleurs, le nombre de ménages est bien identiques au nombre de résidences principales. L'évolution des résidences principales a suivi la croissance globale de la population. Ainsi, l'augmentation du nombre de résidences principales a connu les 2 voire 3 phases d'évolution déjà constatées pour la population totale.
- Les **résidences secondaires** sont quelque peu négligeables au sein de l'ensemble des logements bien qu'en nombre avec un total de **300 résidences secondaires recensées en 2018**, soit seulement 4,2 % du total des logements.
- A noter enfin, la composition du parc de logement est complétée par **400 logements vacants**, soit 6,2% de la totalité des logements.

- Statut d'occupation des résidences principales

Les propriétaires

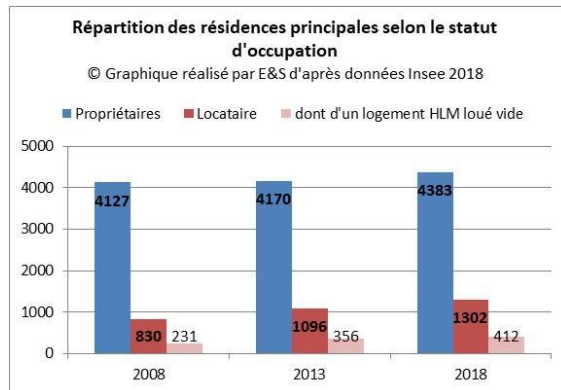
En 2018, la part des propriétaires des résidences principales s'élève à 76% du parc. Cette prédominance des propriétaires est une constance.

Les locataires

Cependant, le nombre de locataires n'a cessé d'augmenter au cours de ces 10 dernières années passant de 830 locataires en 2008 à **1302 locataires** enregistrés en 2018, soit une augmentation de + 472 locataires. Cette augmentation semble liée à l'augmentation de logements sociaux disponibles.

En effet, la part des locataires en « logement HLM loué vide » a augmenté dans la même proportion. En 2018, des 1302 locataires, 412 sont logés dans un logement HLM, soit 31,6% des locataires. Cette part était de 27,8% en 2008.

Figure 25 : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation



Au cours des 10 dernières années (2008-2018), la location représente 66% de l'augmentation du nombre de résidences principales. Alors que le nombre de résidences principales augmentent de + 706 logements, l'augmentation du nombre de locataires de cette catégorie de logement pour la même période est de +472 locataires, Ainsi, va se poser la question de l'adéquation du parc de logement en fonction de cette (nouvelle ?) demande de la population.

Focus sur les logements vacants

Le nombre de 400 logements vacants est apparu « très élevé » pour les membres du Comité Technique. E&S fait remarquer que les logements vacants éparpillés hors du centre sont souvent « invisibles ».

³ Mode de calcul 353 logements vacants (=5998*5,9%) avec :

Dans l'étude ADEUPA (2017, p8), le taux de vacance indiqué est de 5,9% pour l'année 2013, ce qui correspondant à 353 logements vacants³. Le chiffre de 400 logements vacants indiqué pour l'année 2018 apparaît donc probant.

La deuxième source d'information utilisée pour corroborer, ce chiffre a été transmis par le service d'urbanisme de la mairie. Il s'agit du relevé du nombre de logements « vacants depuis plus de deux ans » réalisé en 2022 par la direction Habitat de Brest Métropole. Pour Plougastel-Daoulas est donné le nombre de 170 « nouveaux » logements vacants. C'est un des chiffres les plus élevés (après celui de Brest) enregistré à l'échelle des 8 communes métropolitaines.

Figure 26 : Recensement des « nouveaux » logements vacants enregistré en 2022 par Brest Métropole (source mairie)

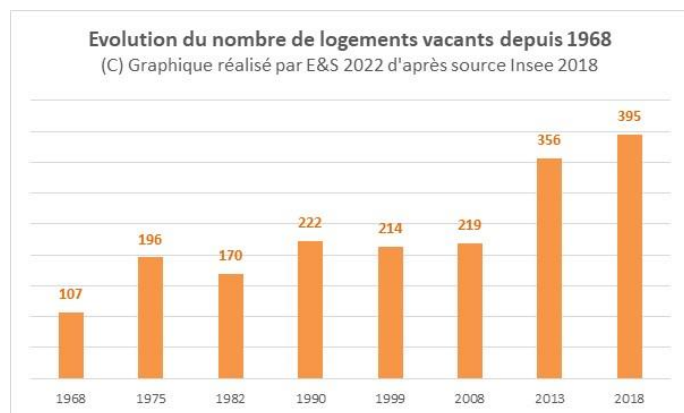
<i>Brest : 1870</i>	<i>Guipavas : 85</i>
<i>Bohars : 6</i>	<i>Le Relecq-Kerhuon : 87</i>
<i>Gouesnou : 43</i>	Plougastel-Daoulas : 170
<i>Guilers : 25</i>	<i>Plouzané : 30</i>

Le recensement de l'Insee atteste bien de cette augmentation fort du nombre de logements vacants depuis 2008, année pivot mise en évidence précédemment dans l'étude détaillée de la dynamique socio-démographique de la commune.

Alors qu'entre 1968-2008, le nombre de logements vacants est passé de 107 à 219 logements enregistrés, soit une augmentation de +112 logements en 40 ans, le même calcul réalisé pour la période 2008-2018 donne une moyenne +176 logements vacants en 10 ans soit **une moyenne de +18 « nouveaux » logements vacants par an contre près de +3 pour la période précédente.**

Nombre de logements (2013) = 5 998 et Taux de vacance (2013) = 5,9%

Figure 27 : Evolution du nombre des logements vacants (graphique réalisé par E&S 2022 d'après source Insee 2018)



Cette période correspond également au ralentissement de la croissance de la population totale qui donc, se traduirait en terme urbanistique, par le délaissement d'une partie des logements et le report d'un intérêt accru pour une autre partie des logements.

Plusieurs facteurs peuvent venir cette tendance de l'accentuation des logements vacants. La tendance générale observée sur le littoral finistérien est un intérêt accru des maisons du bord de mer, et de celles du bourg et des hameaux, induisant le délaissement d'un certain nombre de biens immobiliers plus isolés. Il y a aussi la tendance de biens habités par des propriétaires vieillissants qui n'entretiennent pas leur bien soit par manque d'intérêt, soit de moyens financiers et humains, et qui sont souvent « fermés » par les familles à leur décès.

En conclusion, cela met en évidence à la fois une **accélération du phénomène de la vacance** qu'il convient de retenir, et aussi **un meilleur suivi** du fait d'une importance accrue du sujet par rapport aux enjeux de restriction des droits à construire insufflé par l'évolution de la réglementation en urbanisme avec comme dernière étape-clé, l'application de la ZAN.

Le parc locatif de logements sociaux, publics et privés

En 2022, la commune dispose de près de **867 logements sociaux** répartis selon la composition suivante :

- 594 logements de bailleurs sociaux dont 3 logements d'urgence
- 141 logements en foyers pour personnes âgées (EHPAD + foyers Mathurin Kerbrat)
- 89 nouveaux logements sociaux à construire
- 43 logements privés conventionnés

Cette analyse du parc des logements sociaux s'appuie sur les données issues du Bilan d'activité 2020 du CCAS (BA pp11-16) et d'un échange avec le service d'urbanisme de la mairie.

- Un parc des bailleurs sociaux répondant à 60% des demandes

Au 1^e janvier 2022, la commune compte un total de **594 logements sociaux répartis entre 5 bailleurs**, publics et privés.

Figure 28 : Répartition des logements sociaux par bailleurs en 2021 (Bilan CCAS 2021, p12)

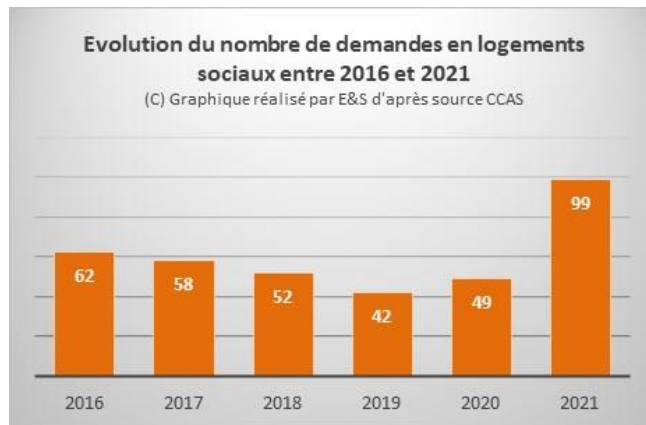
Bailleurs	Nbre logements	Part parc
BMH	452	76 %
Armorique Habitat	89	15 %
HLM Les Foyers	31	5 %
Aiguillon Construction	15	2 %
Les Logis Breton	7	1 %
TOTAL	594	100%

En 2021, le CCAS a enregistré 158 demandes pour 99 attributions accordées, soit **un peu plus de 60% de « réponses positives »**. Ce résultat plutôt favorable résulte de la mise en service de 36 nouveaux logements (27 logements BMH et

9 logements Aiguillon Construction) en 2021, permettant de multiplier par 2, la capacité de réponses aux demandes. En effet, le nombre d'attributions était de 49 en 2020 et 42 en 2019 (Bilan CCAS 2021, p 12).

Il s'agit de la plus forte demande enregistrée depuis les 5 dernières années pour une moyenne annuelle de référence établie aux alentours de 60 demandes par an.

Figure 29 : Evolution du nombre de demandes en logements sociaux entre 2016 et 2021



Des logements d'urgence

Le parc social inclut **3 logements dédiés à apporter une solution temporaire à des situations de précarité liée au logement** :

Ces 3 logements ALT (Aide au Logement Temporaire) de type T3 qui connaissent un taux d'occupation de l'ordre de 90% depuis 2018, correspondant à un hébergement de **1385 nuitées en moyenne par an pour 7 ménages**. (Bilan CCAS 2021, p 9)

- Logements en foyers dédiés aux personnes âgées

La commune dispose de deux établissements dédiés à l'hébergement des personnes pour un total de **141 logements** (source mairie):

- **Résidence Mathurin Kerbrat** est gérée par l'association des Papillons Blancs du Finistère pour des missions principales d'accueil et d'accompagnement des travailleurs d'ESAT. L'établissement est inscrit dans un réseau de partenariats en interne, notamment avec les ESAT et les différents services au sein de l'association.
- **Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)**, dédié à l'accueil des personnes âgées en situation de perte d'autonomie. Le statut d'EHPAD est acquis depuis 2006 à la suite de la création de ce lieu d'accueil en 1859, par la Congrégation religieuse de de Saint Thomas de Villeneuve, soulignant l'ancrage historique de ce lieu dans la commune.



- Programme en cours, connu du service d'urbanisme de la mairie

Pour la période 2020-2022, **89 logements sociaux** viendront compléter ce décompte, répartis entre :

- 59 projets de construction avec des permis de construire accordés et travaux commencés ou pas (source mairie) ;
- 30 logements estimés « à venir » (source mairie) correspondant à plusieurs projets connus par les services de la mairie avant le lancement du dépôt des permis de construire ou d'aménager qui officialise les programmes urbains, estimé représenter la construction de 40 à 50 nouveaux logements sociaux :
 - Estimation de 10 logements à venir par le renouvellement urbain du centre bourg (BMH, Commune...),
 - Estimation de 20 logements à venir par la programmation d'un lotissement communal de Lesquivit (commune et bailleur social),
- Logements privés conventionnés

Le décompte des logements à loyers modérés disponibles sur la commune est complété par celui des logements privés conventionnés. Le relevé SRU indique un total de **51 logements conventionnés** en 2018. Ce qui est une constante avec respectivement 47 et 46 logements pour les années 2015 et 2018.

Pour estimer dans quelles mesures le parc de logements à loyers modérés correspondrait ou pas aux besoins de la population concernée, la suite de la réflexion est menée sur la caractérisation des foyers à bas revenus dits « publics fragiles » à partir de l'analyse des données Caf mis à disposition pour la présente étude.

Exploitation des données de la Caf concernant les foyers à bas revenus dits « publics fragiles »

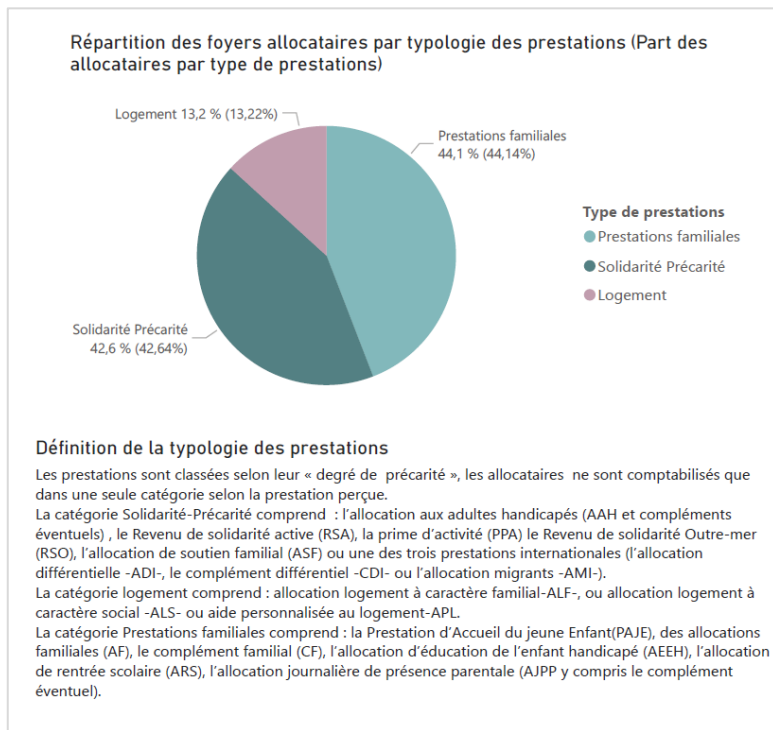
- Les prestations CAF

L'ensemble des prestations sociales de la CAF peuvent être distinguées en **3 types de prestations** soit par ordre de décroissant de fréquence :

- Les **prestations de solidarité-précarité** au nombre 4 principales, comprennent l'allocation des adultes handicapés (AAH), le revenu de solidarité active (RSA), la prime d'activité (PPA), l'allocation de soutien familial (ASF)
- Les « **Prestations familiales** » rassemble les **6 prestations dédiées aux enfants** que sont les allocations familiales (AF), la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), le complément familial (CF), l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), l'allocation de rentrée scolaire (ARS), l'allocation journalière de présence parentale (AJPP)
- Les **prestations d'aide au logement** sont à caractère familial (ALF), social (ALS ou aide personnalisée au logement (APL)

Ainsi, les **prestations à caractère davantage social** d'accompagnement, prestations « Logement » et prestations « Solidarité et précarité » regroupent 55,82% des foyers allocataires soit **1224 foyers** (sans distinction des foyers bas revenus) ; 289 foyers pour la prestation « logement » et 934 foyers pour la prestation « Solidarité-Précarité ».

Figure 30 : Répartition des foyers allocataires selon la catégorie des prestations Caf (source Caf dans le cadre de l'étude)



- Composition des foyers à bas revenus dits « très fragiles »

En 2019, le nombre total de foyers allocataires accompagnés par la Caf, est de 2 193 allocataires dont **416 foyers à bas revenus représentant 881 personnes** réparties entre 327 enfants de 0 à 17 ans et 554 personnes de 18 ans et plus.

Figure 31 : Estimation de la part des foyers allocataires CAF « bas revenus » dans la population totale « ménages » © tableau E&S d'après sources Caf 2020 et Insee 2018

	Nbre de ménages INSEE 2018	Nombre de foyers « bas revenus » CAF 2020	Part des foyers « bas revenus » CAF par rapport à pop.INSEE
Familles biparentales	1581	61	3,8%
Familles monoparentales	504	125	24,8 %
Couples sans enfant	1813	14	0,7 %
Personnes seules	1773	216	12,1 %
Total	5 671	416	7,3 %

D'après la Caf (2020), les **foyers dit « bas revenus »** correspondent à **7,3% des ménages** avec une fréquence plus élevée chez les familles monoparentales et les personnes seules représentant respectivement 24,8% et 12,1 % des foyers totaux par catégorie.

L'ensemble des familles à bas revenus totalisent **327 enfants de 0 à 17 ans** :

- 27 enfants de moins de 3 ans
- 48 enfants de 3 à 5 ans
- 110 enfants de 6 à 11 ans
- 94 enfants de 12 à 15 ans
- 48 enfants de 16 à 17 ans

Précision de la notion de « bas revenu » de la CAF

Une publication des études de la CAF/CNAF ⁽⁴⁾ donne comme référence, le seuil de bas revenus de 621,38 € par unité de consommation, avec des coefficients de pondération suivants :

- 1 unité de consommation pour le premier adulte ;
- 0,5 par adulte ou enfant âgé de 14 ans ou plus ; 0,3 par enfant âgé de moins de 14 ans ;
- 0,2 pour une famille monoparentale.

Ce qui permet de construire le tableau d'équivalence suivant pour appréhender le contexte économique des foyers considérés autour d'une **valeur moyenne de 558 € par mois**.

Figure 32 : Estimation des seuils de « bas revenus » selon la composition du foyer (tableau réalisé par E&S, 2021 d'après Bilher et Damon 2000)

Composition du foyer allocataire	N d'unités de consommation	Seuil de « bas revenu » selon la composition du foyer
2 parents+2enfants de moins de 14 ans	$1+0,5+0,3+0,3 = 2,1$	1 304 €
2 parents+2 enfants de plus de 14 ans	$1+0,5+0,5+0,5 = 2,5$	1 552 €
1 parent + 2 enfants de moins de 14 ans	$1+0,3+0,3 = 1,6$	993 €
1 parent + 2 enfants de plus de 14 ans	$1+0,5+0,5 = 2$	1 242 €
2 adultes sans enfant	$1+0,5 = 1,5$	931 €
1 adulte sans enfant	1	621 €

⁴**La population allocataire à bas revenus** par François Bihler et Julien Damon, RECHERCHES ET PRÉVISIONS N° 68/69 – 2002 – pp133-138

Enjeux et perspectives, conclusions à retenir

La conclusion essentielle de ce chapitre sur la dynamique urbaine de la commune porte sur deux résultats majeurs : le maintien du modèle de la maison individuelle et le déficit de logements à des loyers accessibles.

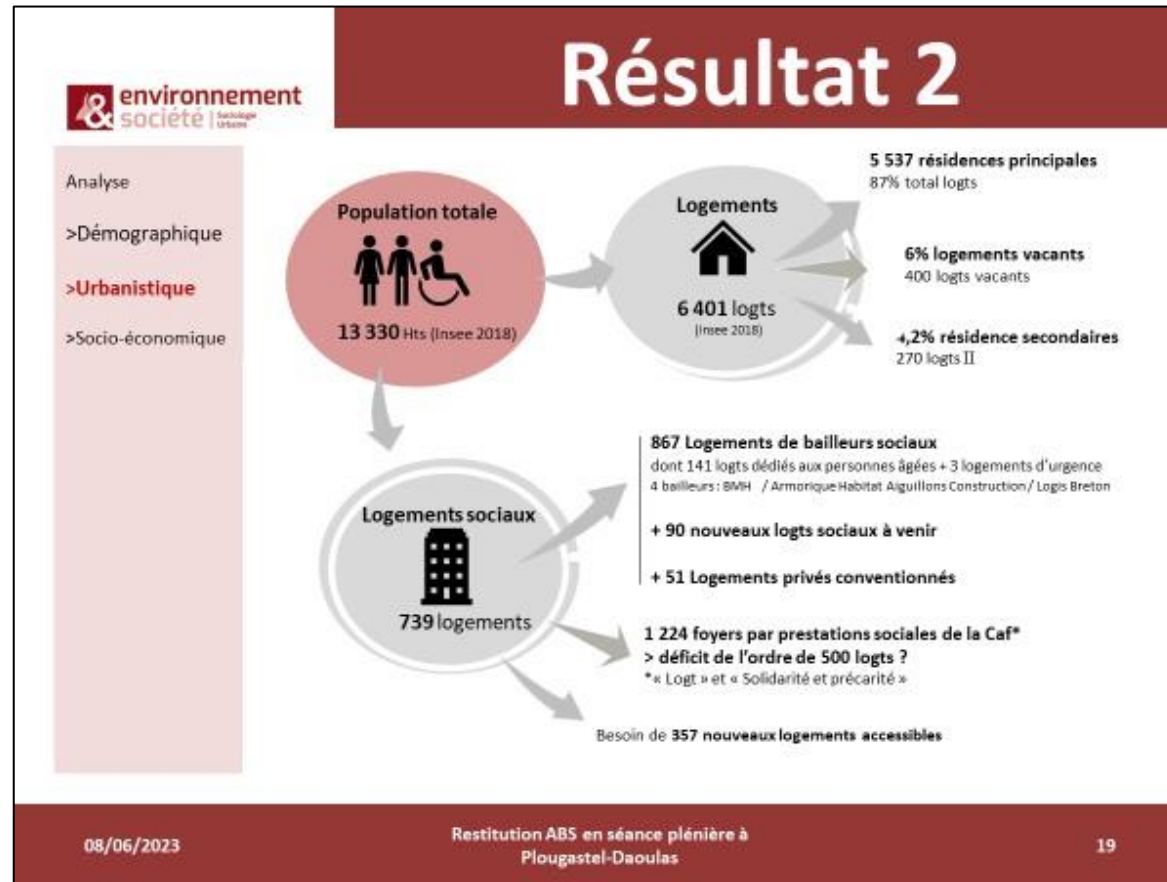
Le rapport entre les 867 logements sociaux et les 1224 foyers bénéficiant des prestations sociales de la Caf « logement » et « Solidarité et précarité » permet d'estimer à **357 logements, le besoin estimé en logements accessibles aux ménages les plus fragiles de la commune**.

Pour plusieurs participants, c'est le « manque » de logements qui contraint l'évolution du solde naturel, dans la mesure où la production de nouveaux logements est insuffisante par rapport aux besoins. A noter, « *l'apparition récente (cette année) de situation de travailleurs dormant dans leur voiture, dans un camion vaguement aménagé, pour pallier le manque de logements* ».

Enfin, un frein pointé est le niveau des loyers pratiqués sur le territoire, alentours de 500 à 600 € par mois quel que soit le bailleur, le niveau des loyers pratiqués n'apparaissant pas en adéquation avec les revenus des publics ciblés.

Est aussi souligné l'enjeu des logements insalubres et des logements vacants qui pourraient devenir de nouvelles poches de logements à (re)mobiliser.

Infographie de synthèse 1: Dynamique urbaine et des logements / Extrait du support de la séance plénière de clôture de l'ABS du 08/06/2023

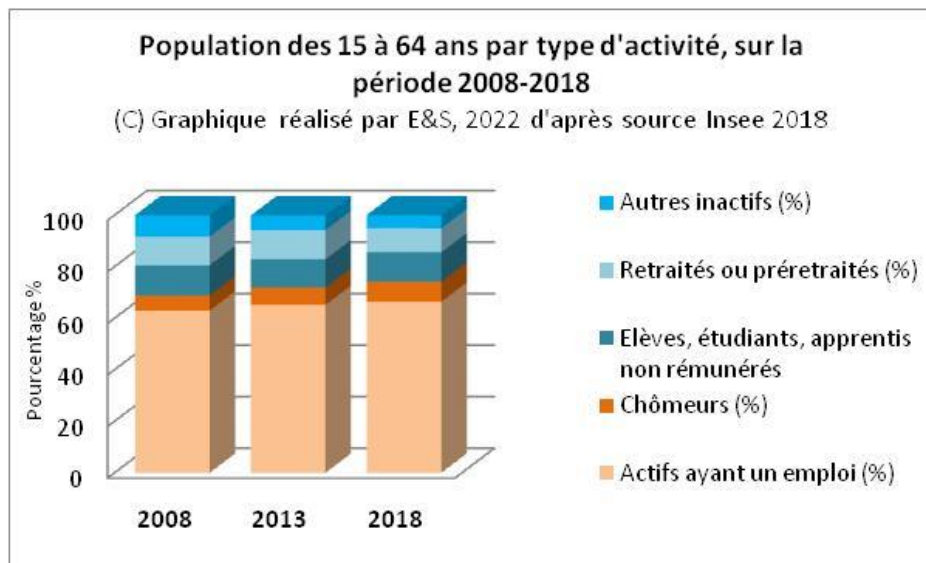


Le contexte socio-économique

L'activité de la population des 15-64 ans

En 2018, la **population de 15-64 ans représente 7 996 personnes**, soit 60,0% de la population totale.

Figure 33 : Evolution de l'activité des 15-64 ans, entre 2008 à 2018



L'analyse de l'activité de cette part de la population au cours des 10 dernières années, se répartit par ordre décroissant d'importance entre :

- Le maintien du **taux d'actifs** pour près de 65% effectifs ;
- La part **des élèves et étudiants est stable autour de 11% de la population des 15-64 ans.**

- La part des **retraités et pré-retraités** a légèrement diminué passant de 11 à 9% sur la période, renforçant la caractéristique « active » de la commune.
- Une **augmentation récente du taux de chômeurs passant de 5,8 à 7,8% de la population des 15-64 ans.**

La population active

- Entre actifs ayant un emploi et emploi

En 2018, sont enregistrés **5 932 actifs dont 5 309 « actifs ayant un emploi »**. Il s'agit d'autant d'hommes que de femmes. La distinction est plus marquée sur le critère de l'âge : 75% des effectifs ont entre 25 et 54 ans (3 999 personnes), 20% ont entre 55 et 64 ans et 5% entre 15 et 24 ans.

Figure 34 : Evolution et répartition géographique des flux d'actifs (extrait du Dossier complet Insee 2018)

EMP T5 - Emploi et activité

	2008	2013	2018
Nombre d'emplois dans la zone	3 150	3 319	3 360
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	5 206	5 309	5 399

Pour la même période, la commune compte **3 360 emplois** contre 3 150 emplois enregistrés en 2008. Ainsi, la commune a connu une augmentation du nombre d'emplois +210 emplois en 10 ans selon une progression régulière.

Ces deux indicateurs, part des actifs ayant un emploi et évolution du nombre d'emplois, attestent de la vitalité économique de la commune.

- Les flux des actifs, volume et direction

En 2018, des 5 309 actifs ayant un emploi, 1 365 actifs (25,2%) travaillent dans la commune de résidence contre 4 032 actifs (74,6%) qui travaillent dans une autre commune. Cette répartition géographique des actifs ayant un emploi est une constante tout au long de la période 2008-2018.

Figure 35 : Répartition des actifs ayant un emploi selon le lieu de travail (extrait du Dossier complet Insee 2018)

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

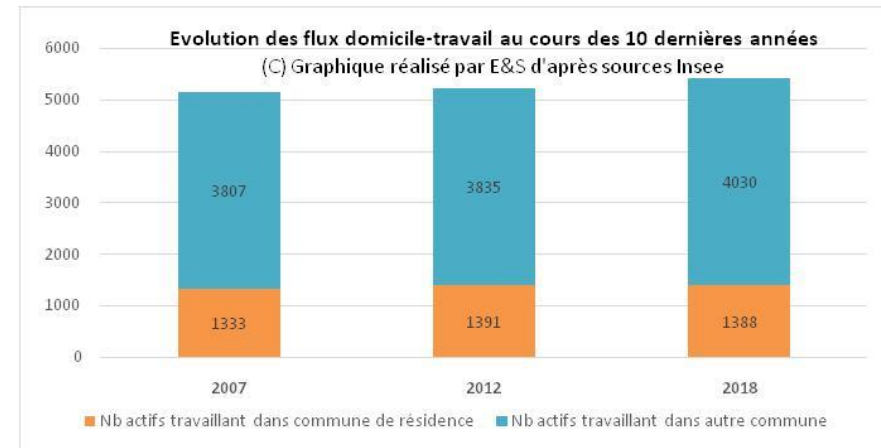
	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	5 206	100	5 309	100	5 398	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	1 299	24,9	1 376	25,9	1 365	25,3
dans une commune autre que la commune de résidence	3 907	75,1	3 933	74,1	4 032	74,7

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

Ainsi, finalement, seuls **25,2% des emplois « locaux » sont pourvus par les actifs ayant un emploi sur la commune et habitant la commune. Et donc près des 2/3 des emplois induisent des déplacements pendulaires domicile-travail, de l'ordre de 1 995⁵ actifs ayant un emploi.**

Figure 36 : Evolution des flux d'actifs entre 2007 et 2018

⁵ 1995 = 3360 – 1365 avec pour l'année 2018 :



	Sources Insee	Nb actifs travaillant dans commune de résidence	Nb actifs travaillant dans autre commune	Nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi	Part des travailleurs "hors commune"
2007	https://www.insee.fr/fr/statistiques/2022121	1333	3807	5140	74,1%
2012	https://www.insee.fr/fr/statistiques/2022463	1391	3835	5225	73,4%
2018	https://www.insee.fr/fr/statistiques/5393835	1388	4030	5419	74,4%

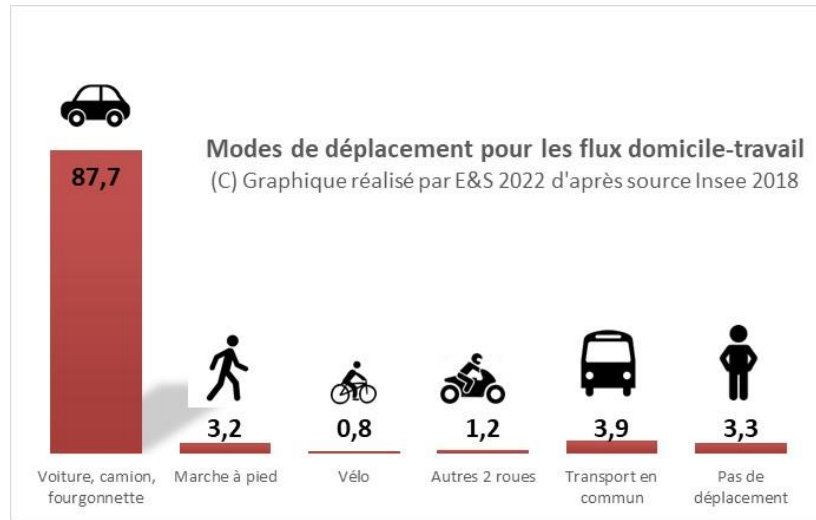
- Les déplacements domicile-travail

De l'ensemble des moyens de déplacement, l'Insee 2018 indique que **la voiture, camions et fourgonnettes représentent 87,7 % des modes de déplacement pour se rendre au travail. Le deuxième moyen de déplacement le plus utilisé est les transports en commun pour 3,9% des actifs, soit juste un peu plus que ceux qui vont travailler à pied (3,2%) ou n'ont pas besoin de se**

Nombre d'emploi de la commune = 3360 emplois et Nombre d'actifs ayant un emploi sur la commune et résidant dans la commune = 1365 actifs

déplacer (3,3%). Les autres moyens de transport, vélos et motos représentent également 3%.

Figure 37 : Part des modes de déplacements dans les flux professionnels

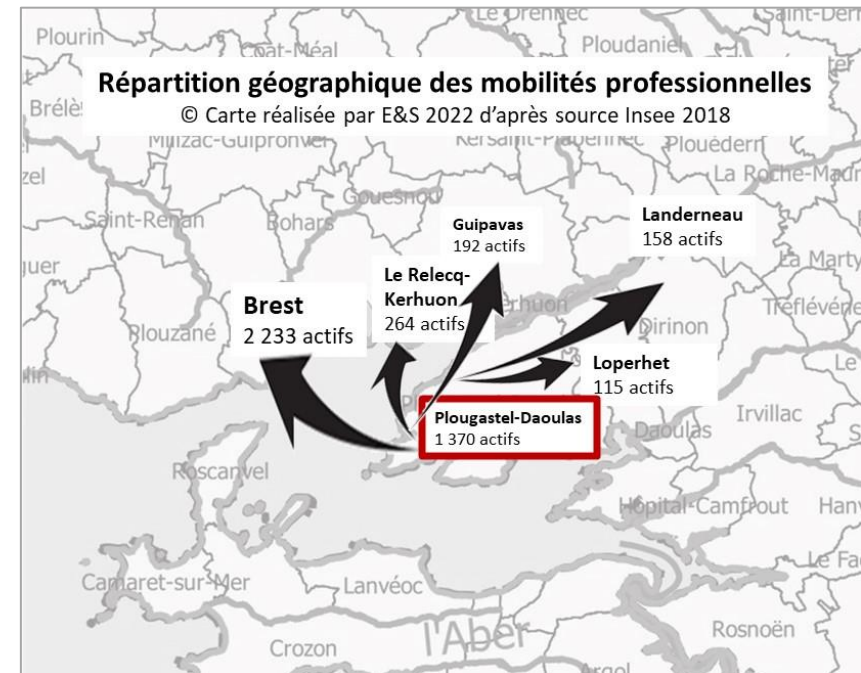


[NB Méthodo] : La destination des flux domicile-travail est tiré de l'analyse complémentaire de l'enquête Insee « Flux de mobilité - déplacements domicile-travail (seuil : flux >= 100) », disponible pour la période 2007-2018. Il paraît plus pertinent de retenir la ventilation moyenne des flux d'actifs >=100 hors de la commune. Par ailleurs, il s'agit d'une estimation, le total des flux d'actifs enregistrés dans l'étude des mobilités professionnelles étant de 2962 actifs contre le chiffre de 4032 actifs du recensement général de la commune.

Enfin, il apparaît que les **flux domicile-travail pour la commune de Plougastel-Daoulas constatés entre 2007 et 2017**, sont très sensiblement de même ampleur et de même destination, tournés dans **5 directions**, soit par ordre croissant d'importance des flux d'actifs :

Figure 38 : Répartition et évolution des flux d'actifs (tableau réalisé par E&S 2022 d'après source Insee)

Libellé - lieu de travail	2007	2012	2018	Moy.	Part
Brest	2280	2206	2213	2233	75,4%
Guipavas	140	196	240	192	5,3%
Landerneau	160	154	160	158	5,3%
Loperhet	102	136	108	115	3,9%
Le Relecq-Kerhuon	228	257	307	264	8,9%
<i>Total</i>				2962	98,9%



Caractéristique du tissu économique local

- Les secteurs économiques présents

En 2018, les emplois se répartissent pour près de 45% dans le **secteur du « commerces, transports et services divers »**. En 10 ans, ce secteur a augmenté de 10 points soulignant le développement du nombre d’emplois dans ce secteur. Ensuite, le deuxième secteur pourvoyeurs d’emplois sur la commune est l’« **administration publique** » dont enseignement, santé qui pourvoie 33% des emplois et ce, de façon constante depuis 2008. Enfin, et à noter, le secteur de l’**agriculture**. Avec 11% des emplois fournis, l’agriculture revient à son niveau du début des années 2000 après une très forte baisse.

Ainsi, le tissu économique de Plougastel-Daoulas renvoie à une économie de services renforcée par un pôle agricole renouvelé.

Figure 39 : Répartition des emplois par secteurs d’activité (extrait du Dossier complet de l’Insee)

	EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité							
	2008		2013		2018			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %
Ensemble	3 267	100,0	3 335	100,0	3 388	100,0	55,1	84,8
Agriculture	379	11,6	250	7,5	388	11,4	45,4	73,0
Industrie	144	4,4	124	3,7	105	3,1	28,9	76,9
Construction	402	12,3	391	11,7	253	7,5	8,7	84,1
Commerce, transports, services divers	1 258	38,5	1 363	40,9	1 517	44,8	51,7	83,7
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1 085	33,2	1 207	36,2	1 126	33,2	75,8	91,1

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2021.

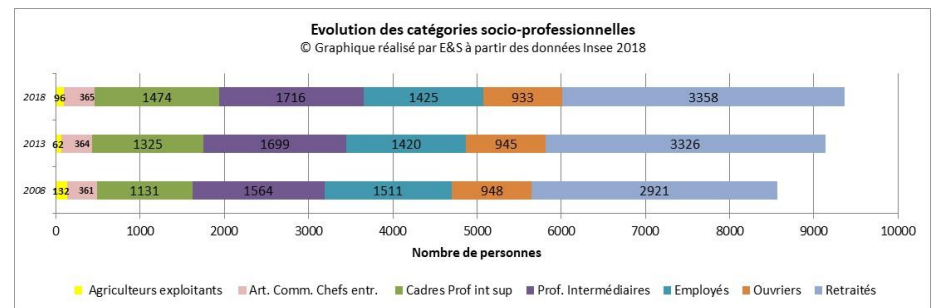
- Les catégories socio-professionnelles (CSP)

L’évolution de la composition de la population selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP) est marquée par une **recomposition socio-professionnelle** :

- Les agriculteurs-exploitants sont de moins en moins nombreux
- Les « travailleurs indépendants » (artisans, cadres et professions supérieures et intermédiaires) cumulent une baisse globale de leurs effectifs
- Alors qu’à l’inverse les employés et les ouvriers sont plus nombreux (*serres, agences interim, commerces, bâtiment...*)
- Comme les retraités dont la population augmente progressivement

Figure 40 : Répartition de la population de 15 ans et plus par catégories socio-professionnelles (tableau constitué par E&S d’après Insee 2018)

	Agriculteurs exploitants	Art. Comm. Chefs entr.	Cadres Prof int sup	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autre sans activités	Total
2008	132	361	1131	1564	1511	948	2921	1962	10530
2013	62	364	1325	1699	1420	945	3326	1475	10616
2018	96	365	1474	1716	1425	933	3358	1621	10988
var 2008-2018	-36	4	343	152	-86	-15	437	-341	458

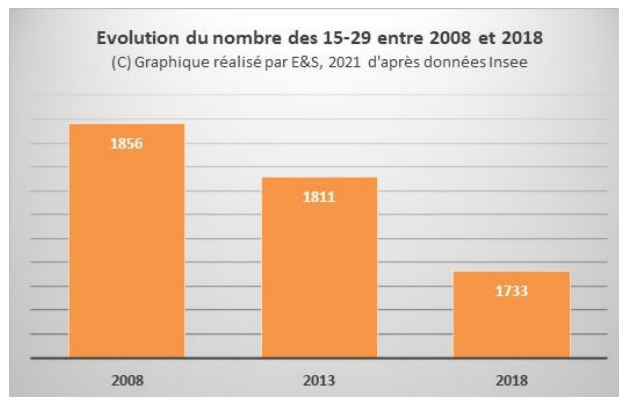


L'activité des Jeunes « 15-24 ans », entre emploi et scolarité

En 2018, le **nombre des 15-29 ans** enregistrés dans le dernier recensement disponible de l'Insee est de **1733 personnes** ; ce qui dépasse quelque peu la tranche des 15-24 ans qui nous occupe davantage. La répartition en genre peut être considérée comme égale, avec 876 hommes et 822 femmes recensés. En 10 ans, la population des jeunes a connu **une baisse de l'ordre de 6%**, soit une « perte » de -123 personnes jeunes pour le territoire.

Un peu plus de la moitié de cette tranche d'âge est encore scolarisée (54,4% des effectifs) alors que 400 jeunes, hommes et femmes, sont recensés comme actifs. **Ainsi, pour 10 jeunes âgés de 15-24 ans, 4 travaillent pour 6 qui sont scolarisés.**

Figure 41 : Evolution des effectifs des 15-29 ans entre 2008 et 2018 d'après Insee 2018



⁶ Avec N pers. vivant seul.es = $1733 \times (1\% + 9,2\%) = 177$ pers.

▪ Condition de vie

En 2019, **un tiers des jeunes de 15-24 ans sont autonomes** de leurs parents avec 10% de cette tranche de la population qui se déclarent vivre seul.e contre 20% qui se déclarent vivre en couple.

Alors que seulement 1% des 15-19 ans vivent seul.es (vraisemblablement pour suivre un cycle de scolarité), les « 20-24 ans » vivent seul.es pour 9,2% d'entre eux et en couple pour 20,5%. En rapportant ces données au nombre total des 15-29 ans, donnée seulement disponible, il est possible d'estimer grossièrement à **177 personnes vivant seules et 355 personnes vivant en couples pour cette tranche des 15-29 ans***⁶.

▪ Jeunes en scolarité

Concernant la scolarisation, l'Insee donne les chiffres suivants.

Les effectifs des 15-24 ans s'élèvent à 977 personnes scolarisées, représentant près de la totalité des 15-17 ans et un peu plus de la moitié des 18-24 ans (56,4%) avec une présence des femmes scolarisées un peu plus marquée que celle des hommes avec 58,7 des effectifs femmes de 18-24 ans scolarisés contre 54,5% des hommes de cette même tranche d'âge, soit un écart de 4 points.

▪ Jeunes en activité

En 2018, les 15-24 ans sont **400 actifs dont 273 ayant un emploi** (soit 68% d'actifs « jeunes »). Il y a seulement 5 jeunes hommes qui ont un emploi non salarié. La part des emplois salariés s'élève à 98% des emplois occupés par les 15-24 ans avec un volume de 268 emplois salariés. A noter également que

Et N pers. vivant en couple = $1733 \times 20,5\% = 355$ pers.

43,6% des femmes salariées sont à temps partiel alors que cela ne concerne que 13,1% des jeunes hommes.

Par déduction, **127 jeunes actifs sont sans emploi dont 78 hommes et 49 femmes.**

Figure 42 : Composition de la population active des 15-24 ans (Tableau réalisé par E&S, 2021 d'après Insee, 2018 | EMP T2 et ACT T3)

Actifs			Ayant un emploi			Dont emploi salarié			En recherche d'emploi		
Total	Hom	Fem	Total	Hom	Fem	Total	Hom	Fem	Total	Hom	Fem
400	229	171	273	151	122	268	146	122	127	78	49

Mission locale ?

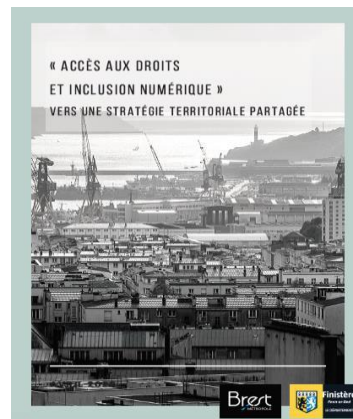
- Focus thématique « accès au numérique »

L'enquête de Brest Métropole

En 2020, Métropole de Brest ouvre un vaste chantier en faveur de l'inclusion numérique et de l'égalité d'accès au droit, dans la continuité du contrat de territoire engagé avec le Département.

Dans ce dispositif, le CCAS, ainsi que les opérateurs de services publics (CAF, CPAM, Pôle Emploi), représentent des interlocuteurs de proximité privilégiés, définissant ensemble le pôle des **acteurs de la médiation sociale et numérique.**

Figure 43 : Couverture du rapport de Brest Métropole sur l'inclusion numérique



Pour mesurer le **niveau d'autonomie des publics dans leurs démarches administratives en ligne**, un questionnaire a été réalisé en 2019, auprès d'un échantillon de 1453 habitants des 8 communes de la métropole brestoise

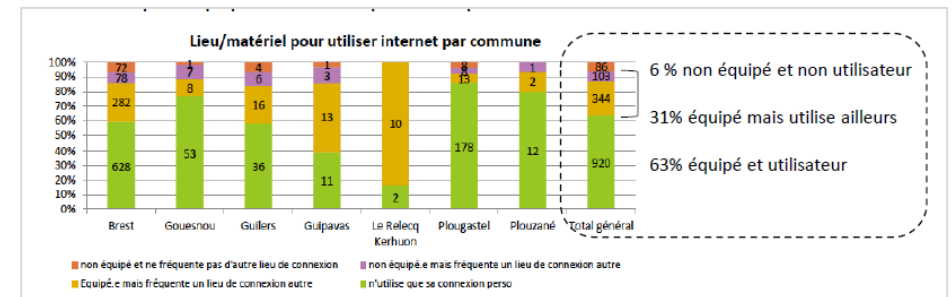
Les résultats à retenir pour Plougastel-Daoulas

Sur la totalité des 197 répondants :

- 178 personnes n'utilisent que leur connexion et matériel personnels ;
- 13 personnes sont équipées mais fréquentent un lieu de connexion autre que leur domicile ;
- 16 personnes à part égale « ne sont pas équipées mais fréquentent un lieu de connexion » et « ne sont pas équipées et ne fréquentent pas de lieu de connexion.

Ainsi, la part des « exclus numériquement » s'établit à moins de 10% de l'échantillon d'enquête, contre la moyenne de 13% pour Brest Métropole.

Figure 44 : Résultat de l'enquête « numérique »



Enjeux et perspectives

Il apparaît que la question de l'inclusion est d'abord un enjeu d'usage et de pratique, puis secondairement de disponibilité du matériel informatique et

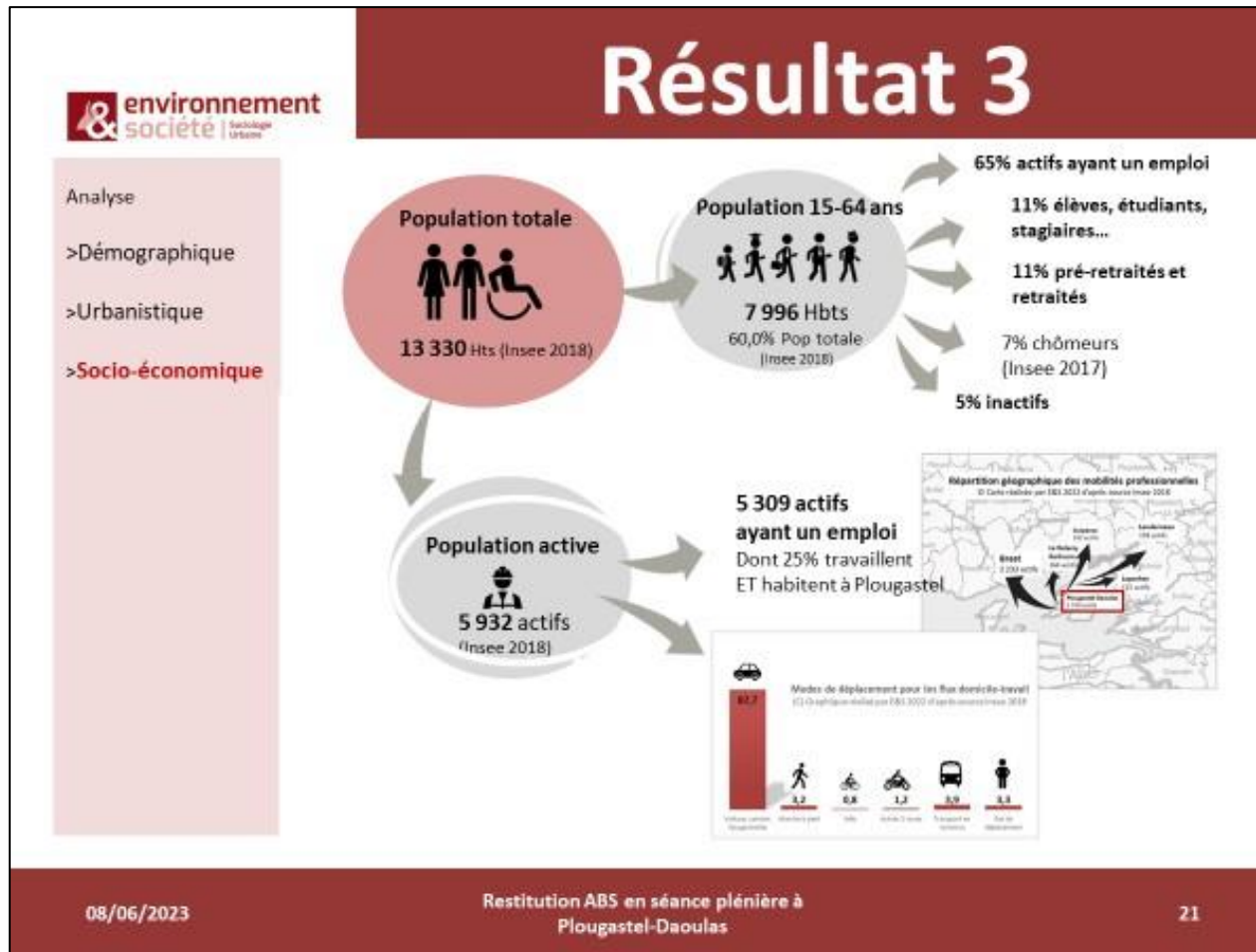
de la connexion internet, ce qui permet d'orienter les actions à mettre en place dans le plan d'actions.

Le besoin d'accompagnement au numérique émane principalement aujourd'hui de **personnes âgées** qui n'ont pas acquis la pratique du numérique. Mais, d'un commun accord, en Comité technique et en Ateliers, **la question de la fracture numérique touche beaucoup les jeunes** qui malgré son usage quotidien du smartphone basé sur l'intuition et le clic, se révèlent en difficulté

lorsqu'il s'agit soit de rechercher de l'information en ligne, soit d'effectuer des démarches administratives.

A Noter ! Le Bilan du CCAS ne fait pas apparaître le nombre de **demandes enregistrées d'aide pour les démarches en ligne.**

Figure 45 : Dynamique socio-économique / Extrait du support de la séance plénière de clôture de l'ABS du 08/06/2023






Conclusion

Atouts et faiblesses du peuplement


Figure 46 : Atouts et faiblesses du peuplement / Extrait du support de la séance plénière de clôture de l'ABS du 08/06/2023



10 Atouts et 10 Points de vigilance


	(+)	(-)
Diagnostic socio-démographique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Croissance régulière jusqu'en 2007 puis situation de plateau <ul style="list-style-type: none"> o Solde naturel légèrement positif* o Solde migratoire régulièrement positif 2. Pyramide des âges équilibrée avec une large base ce qui souligne un renouvellement de la population et un vieillissement jusqu'à aujourd'hui maîtrisé 3. Poids des Familles bi et monoparentales (de 1 ou 2 enfants en majorité) à hauteur de 33% reste significative 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recomposition des ménages entre +6 points « ménages 1 pers. » contre « -10 points » pour les Familles = risque érosion démographique sur moyen terme 2. 504 Familles monoparentales en légère augmentation avec +172 familles en 10 ans avec maintien de la prépondérance des « femmes seules avec enfants » 3. Depuis 2007, effet cumulé évolution des solde naturel (constante) et migratoire (nouveau) = plateau 4. Solde migratoire > solde naturel (mvt exogène) 5. Une population qui va vieillir sur le moyen terme si les 50-60 ans d'aujourd'hui restent (hypoth 1) ou qui va diminuer si ils partent (hypoth 2)* 6. Une « opposition » ville/campagne qui semble se creuser ?*

08/06/2023
Restitution ABS en séance plénière à Plougastel-Daoulas
23



10 Atouts et 10 Points de vigilance


	(+)	(-)
Diagnostic urbain	<p>4. Parc de logement composé essentiellement de résidences principales. 90% des logements</p> <p>5. 76% de propriétaires</p> <p>6. Augmentation des locataires</p> <p>7. Recomposition socio-économique de la population totale</p>	<p>7. Vacance des logements semble devenir un peu plus prégnante (219 en 2008 → 395 en 2018 soit + 176 logts = 17 logts/an)</p> <p>8. Evolution du statut de l'occupant qui révèle l'augmentation des contrastes socio-économiques ? Part des locataires passe de 16 à 23% des résidents principaux ?</p>



08/06/2023

Restitution ABS en séance plénière à
Plougastel-Daoulas

24



10 Atouts et 10 Points de vigilance

	(+)	(-)
Diagnostic socio-économique	<p>8. 5 300 actifs ayant un emploi = 2/3 population de 15-64 ans</p> <p>9. Zone d'emplois de 3 400 emplois</p> <p>10. En 2022, le contexte économique est qualifié de « situation de plein emploi » avec une baisse annuelle enregistrées de -7% du nombre de demandeurs d'emploi en fin mars 2022</p>	<p>9. Seulement 25,2% des actifs ayant un emploi travaillent <u>ET</u> résident sur la commune</p> <p>10. Importance de flux journaliers carbonés (quasiment 9 déplacements sur 10 se font en voiture, camion ou fourgonnette)</p>

08/06/2023

Restitution ABS en séance plénière à
Plougastel-Daoulas

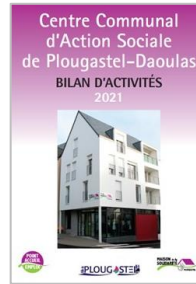
25



Partie 2 : Stratégie et plan d'actions

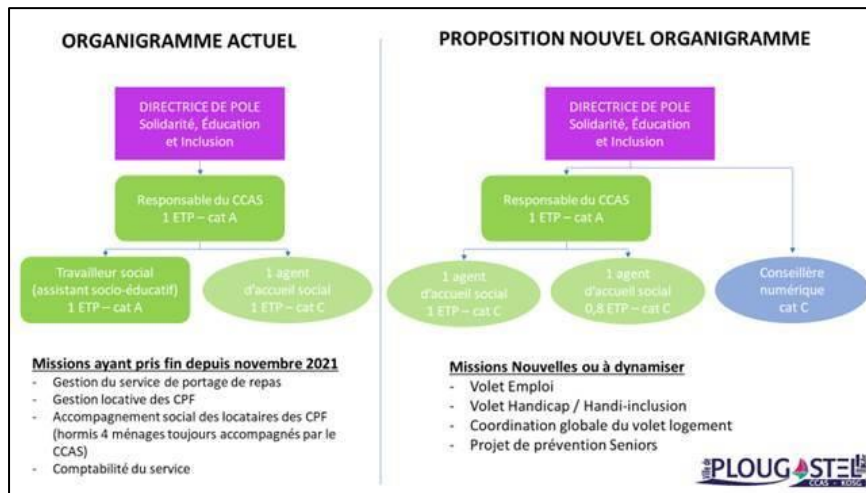
Les Actions du CCAS

Pour établir une vision globale des actions et des moyens du CCAS, le **Bilan d'activité 2021 du CCAS** document de référence alors disponible au moment de l'élaboration du diagnostic a permis de lister et d'organiser l'ensemble des actions menées au-delà de la répartition des actions entre l'aide social légale et l'aide sociale facultative.



Organigramme du CCAS

Figure 47 : Nouvel organigramme du CCAS

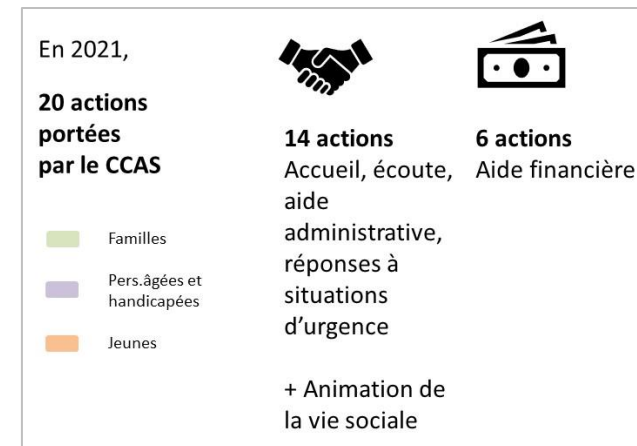


Actions du CCAS

Ainsi, une vingtaine d'actions se répartit en **2 groupes d'actions et 3 grandes catégories d'usagers** :

- Les actions tournées davantage vers l'accueil, l'écoute, l'aide administrative, des réponses aux situations d'urgences
- Les actions qui sont une aide financière de la collectivité apportées ponctuellement aux particuliers

Figure 48 : Le Bilan d'activités 2021 a permis d'établir l'évaluation des actions du CCAS



Le tableau de synthèse suivant a servi de base à l'élaboration du Plan d'actions, afin d'assurer un niveau fort de cohérence de l'ABS par rapport aux activités réelles du CCAS.

Figure 49 : Présentation et répartition des 20 actions du CASS par public bénéficiaire

	Actions "jeunes, familles et personnes vulnérables"	Nombre moyen de dossiers traités
1	Aides alimentaires CAP (Chèques d'aide personnalisée), déposées uniquement par les travailleurs sociaux référents. Permettent une réponse rapide apportée aux ménages rencontrant des difficultés budgétaires passagères ne permettant pas de réaliser les achats de première nécessité. <i>P 6 du Bilan CCAS 2021</i>	Période 2018-2021: 103,5 bénéficiaires par an en moyenne ; 7502,5 euro accordés par an en moyenne soit 72,49 euro par ménage aidé
2	Aides financières exceptionnelles , déposées uniquement par les travailleurs sociaux référents. Elles sont étudiées selon le règlement validé par le CA en novembre 2017. Les aides sont versées directement aux créanciers. Typologie des aides versées : 4 Aides énergie-eau 3 Aides de réparation de véhicule 1 Frais activité scolaire 1 Pompe funèbre 3 Electroménager / mobilier 1 Location véhicule en route pour l'emploi 1 Aide déménagement 3 Dettes de Loyers. <i>P 7 du Bilan CCAS 2021</i>	Période 2018-2021: 14,25 bénéficiaires par an en moyenne ; 3563 euro accordés par an en moyenne soit 250,03 euro par ménage aidé
3	RME Revenu Minimum Etudiant . Note : Les montants mensuels du RME à taux plein ont été modifiés lors du Conseil d'Administration du 11/10/ 2021 comme suit : - Pour l'étudiant de Plougastel poursuivant ses études dans un établissement de l'agglomération brestoise : RME = 300 € - Pour l'étudiant de Plougastel inscrit dans une université ou un établissement hors agglomération brestoise : RME = 560 € <i>P 7-8 du Bilan CCAS 2021</i> .	Période 2017-2021 : 47,4 demandes et 30,4 bénéficiaires par an en moyenne ; 37399 euros accordés par an en moyenne soit 1230 euro par jeune aidé (RME moyen sur la période) . Lieux d'étude: Brest (pour 42,2% des bénéficiaires sur la période 2017-2021), Province (pour 53,3%), Paris (pour 4,6%).
4	Transport / Réduction BIBUS. Rôle du CCAS : instructeur des demandes, délivrance de l'attestation requise. <i>P 8 du Bilan CCAS 2021</i> .	Réduction Bibus, période 2015-2021 : 246,8 attestations remises en moyenne.
5	Cartes de car Penn Ar Bed <i>P 8 du Bilan CCAS 2021</i> .	Aucune demande instruite en 2021, les demandes sont à faire au Département directement
6	Point Accueil Emploi : appui logistic et à la rédaction Cv et recherche	
7	Prêts d'honneur <i>P 8 du Bilan CCAS 2021</i> .	Aucun prêt d'honneur sollicité auprès du CCAS en 2021
8	Elections de domicile : pour les personnes qui vivent de façon itinérante, notamment les gens du voyage, celles qui sont hébergées de façon temporaire par des tiers, celles qui recourent aux centres d'hébergement d'urgence de façon constante. Durée 1 an renouvelable. <i>P 5 du Bilan CCAS 2021</i> .	En 2021: 53 ménages domiciliés (81 personnes). 7 dossiers concernent les personnes hébergées dans les logements ALT dont le CCAS a la gestion. Hausse des demandes de domiciliation qui s'explique en partie par une augmentation des personnes en attente d'une attribution d'un logement social sur la commune. Installation de boîte aux lettres individuelles , diminution de l'attente pour récupérer son courrier.
9	Informations préoccupantes personnes vulnérables	4 situations en 2021
10	Protection de l'enfance : <i>P 14 du Bilan CCAS 2021</i> .	En 2021, 1 relevé d'informations préoccupantes transmis à la CRIP (Cellule de recueil des informations préoccupantes) du Conseil Départemental.
11	Gestion de 3 logements d'urgence ALT	

	Actions "Personnes âgées et familles"	Nombre moyen de dossiers traités
1	Dossier Familial D'aide Sociale (financements CD29):	72 dossiers en 2021 (44 dossiers en 2017, en hausse depuis) dont:
	. Aide sociale à l'hébergement	43 dossiers
	. Aide sociale au service ménager	9 dossiers
	. Obligation alimentaire	11 dossiers vers les communes extérieures. 9 dossiers habitants de Plougastel.
2	Adhésion au CLIC mutualisé. Depuis janvier 2020. <i>P 14-15 du Bilan CCAS 2021.</i>	
	CLIC niveau 1/ Accueil d'information et d'orientation : service de proximité au sein de la Maison de la Solidarité, assuré par les agents du CCAS . Renseignements avec ou sans rendez-vous sur :	
	. l'accès aux droits (retraite, ASPA, APA, aide sociale, CMU/ACS,...)	
	. le maintien à domicile (les services proposés, l'aménagement du domicile, ...)	
	. l'accompagnement des aidants	
	. l'entrée en établissement (accueil de jour, hébergement temporaire ou permanent, aides possibles,...)	
	. une inquiétude concernant un proche, un voisin, une connaissance	
	CLIC niveau 2/ Service de professionnels experts dans leur domaine d'intervention (connaissance des dispositifs, des partenaires, des réseaux,...) qui veillent également à repérer l'isolement des personnes, à orienter vers les animations proposées sur la commune. Porté par le CCAS de Brest et assuré par les coordinatrices du CLIC mutualisé . Missions :	
. évaluation des besoins en se déplaçant au domicile des personnes accompagnées.		
. élaboration d'un plan d'aide personnalisé, accompagnement dans les démarches administratives (recherche d'intervenants, de financements, demande de mesure de protection si nécessaire,...).		
3	Portage de repas : Service de portage de repas à domicile sur la commune (3 livraisons par semaine couvrant les repas de 7 jours). Prestataire : Amitiés d'Armor. (2016-2021). Partenariat entre CCAS et Amitiés d'Armor terminé en oct. 2021. Rôle du CCAS depuis : Informer et d'orienter les usagers vers les différents prestataires exerçant sur la commune de Plougastel-Daoulas. <i>P 15 du Bilan CCAS 2021.</i>	252 repas livrés entre janvier et octobre 2021.
4	Aide aux aidants :	
	. Partenariat avec un collectif de la commune sur la question des aidants, des difficultés rencontrées au quotidien, de leurs besoins et attentes. <i>P 16 du Bilan CCAS 2021.</i>	Aucune rencontre n'a été programmée en 2021 (COVID).
	. Dispositif d'aide aux aidants dans le cadre des missions CLIC de niveau 1 : rdv individuels possibles à la Maison de la Solidarité). <i>P 15 du Bilan CCAS 2021.</i>	

	Actions "Personnes âgées et familles"	Nombre moyen de dossiers traités
5	Séjour ANCV 2021. P 16 du Bilan CCAS 2021.	Aucun séjour n'a pu être programmé en 2021 (COVID).
6	Animations de proximité. P 16 du Bilan CCAS 2021.	Une grande partie des animations seniors programmées sur l'année 2021 ont été annulées (COVID).
	. Cinés seniors	3 séances entre octobre et décembre 2021 : 145 participants
	. Semaine bleue	du mardi 12 octobre au mardi 19 octobre 2021
	. Conférence	Une conférence sur le bien-vieillir le 17 décembre : une trentaine de participants
7	Repas des aînés	Repas des aînés d'octobre annulé (COVID). Remplacé par un colis gourmand distribué en mairie ou à domicile. 820 colis offerts. (+ 315 cadeaux offerts aux résidents de l'EHPAD originaires de Plougastel.)
8	Aide à la mobilité : la Navette, chauffeurs de l'Astérie. P 16 du Bilan CCAS 2021.	Trajets sur les animations seniors et les dimanches matin. Service suspendu de janvier à octobre 2021 (COVID). 9. navettes en 2021. Coût : 2 euro le ticket AR pour le bourg le dimanche matin. Navette gratuite pour les animations de proximité.

Les 4 objectifs prioritaires d'action du CCAS définissant la Stratégie sociale 2022-2030

La définition de la stratégie est une **réflexion prospective** sur le territoire et la focale thématique retenue, sur le court, le moyen et le long terme.

Ainsi, **l'ABS a permis d'identifier 4 axes stratégiques** qui sont présentés par le graphique suivant et validés en Comité de Pilotage.

Figure 50 : Les 4 axes stratégiques de l'ABS



L'objectif est de répondre à 3 objectifs : Où va-t-on si nous ne faisons rien ? C'est le scénario « au fil de l'eau ». Où souhaitons-nous aller qui se décline entre un « objectif minimum » et un « objectif maximum » ?

Le choix entre les différents scénarii s'alimente des réponses que la collectivité souhaite apporter aux questions qui ont émergé du diagnostic, en fonction de son champ de compétences, des moyens alloués au projet, etc.

Cette démarche prospective qui permet de définir la stratégie d'action, comporte :

- Des orientations et des objectifs prioritaires qui soient bien identifiés et calibrés.
- Des actions qui répondent aux objectifs visés. Certaines sont déjà existantes et peuvent être maintenues ou renforcées, d'autres sont à imaginer et/ou mettre en place.
- Des moyens à mobiliser permettant de définir qui fait quoi ? quand ? et comment ?

La stratégie sociale ainsi arrêtée se décline en 46 préconisations opérationnelles qui constituent le Plan d'actions sociales 2022-2030 de la commune de Plougastel-Daoulas.

Présentation du Plan d'actions sociales 2022-2030

Le plan d'actions est la phase opérationnelle de l'ABS qui établit **la liste des actions et programmes à engager** pour atteindre les objectifs de la stratégie territoriale.

L'élaboration du plan d'actions intègre la faisabilité technique et réglementaire ainsi que la planification de mise en oeuvre des actions.

Un plan-guide de 46 préconisations ventilées en 4 axes

Le plan d'actions se présente sous la forme d'une plan-guide décliné en 4 axes stratégiques et 46 préconisations opérationnelles.

Figure 51 : Déclinaison de la Stratégie en Plan d'action



Chaque action est identifiée par un intitulé qui caractérise au plus près les objectifs qu'elle se donne, le public bénéficiaire* et d'un état par rapport à l'existant**, à savoir s'il s'agit :

- du maintien d'une action existante et dont l'ABS a montré le besoin de sa continuité
- du développement d'une action existante, développement soit dans le renforcement de son impact au vue du potentiel réel mis en évidence dans le diagnostic, ou développement du fait d'une action insuffisamment structurée et donc existante dans son état
- de nouvelles actions qui ont émergé et qui s'inscrivent dans l'évolution de la commune pour les 10 prochaines années. La mise à œuvre de chacune des **20 préconisations nouvelles**** est développée dans un tableau de bord qui présente de façon synthétique l'enchaînement des actions envisagées pour atteindre les objectifs stratégiques.

Le plan d'actions est un outil d'aide à la décision publique qui permet à la fois de programmer dans le temps les ressources humaines et financières nécessaires et de suivre le rythme de mise en oeuvre de la stratégie retenue dans l'ABS et qui s'inscrit aussi dans l'objectif de restructuration du service du CCAS qui avait en partie initié l'ABS.

Figure 52 : Présentation globale du Plan d'actions

Typologie des ménages retenue faisant le lien entre les indicateurs Insee et les catégories d'usage		
	Jeunes	Personnes âgées de 15 à 25 ans
	Familles	Familles biparentale ou monoparentale avec un ou plusieurs enfants
	Seniors	Personnes âgées de 65 ans et plus, vivant seul.es ou en couple
	Personnes vulnérables	Personnes de + de 18 ans, vivant seules et en situation de fragilité et/ou porteuse d'un handicap
	TOUS	Rassemble toutes les bénéficiaires
(i)	Inclusion	L'inclusion du handicap, physique et mental, est une action transversale aux 4 axes stratégiques retenus. Cela doit susciter le questionnement sur chaque action citée mais que les actions notées d'un « I » informent d'une vigilance spécifique sur ces projets-là

Idem	Actions (dés) sélectionnées	Bénéficiaires	Niveau
Axe 1 : Faciliter les mobilités dans l'espace public pour tous			
1	Nouvelle semaine CCAS/Autisme - Trips sur les animations seniors et les dimanche matin	Seniors	Maintien
2	Transport-Reduites BICUS /différence de l'accessibilité requise	TOUS	Maintien
3	Favoriser, améliorer les pistes cyclables et les trottoirs pour les mobilités diverses (I)	TOUS	Nouveau I
4	Mettre en place ou augmenter les lignes de bus vers Landernau et Outinpar	TOUS	Nouveau I
5	Prévoir un transport en commun pour aller vers le centre de loisirs pendant les vacances scolaires d'été	Familles	Nouveau I
6	Pâtisseries et plats adaptés à TOUS dans les espaces publics (I)	TOUS	Développement
7	Créer un "taxi social à la demande" quelque soit l'heure et la distance	TOUS	Nouveau I
8	Prévoir un véhicule adapté PMR (I)	TOUS	Nouveau I
9	Mettre en place des liaisons en bus en "belle semaine" Bourg/campagne	TOUS	Nouveau I
10	Aide financière / frais de carburant	TOUS	Nouveau
Axe 2 : Lutter contre l'isolement social et géographique des personnes			
11	Créer des moments de lien dédiés aux seniors (Séjour ANCV Seniors, Chais seniors, Fêtes des chais, Apéritif/jeu...)	Seniors	Développement
12	Actions de prévention séniors (I)	Seniors	Développement
13	Actions de rencontres intergénérationnelles (partenariat sur le Bien vieillir de la Seniors'base...)	Seniors	Développement
14	Informier sur les services de portage de repas à domicile	Seniors	Maintien
15	Fourniture des actions d'accompagnement des situations de handicap (sensibilisation des agents d'accueil en fonction de la langue des signes, sensibilisation des bénévoles publics, partenariat avec le CCAS, développement d'activités de la vieillesse avec le secteur associatif, forum seniors, etc.)	Personnes vulnérables	Maintien
16	Suivi registre personnes vulnérables (certificat, offre certifiée...)	Personnes vulnérables	Intégration Apais
17	Création de camps Adis, les vacances + Espace Jeunes la mermaid (I)	Familles	Maintien
18	Adaptation des parcs de jeux à TOUS (I)	Familles	Développement
19	Fourniture les actions de prévention pour la jeunesse en partenariat avec l'Autisme	Jeunes	Maintien
20	Prêt d'honneur	Jeunes	Maintien
21	BME Niveau Minimum Etudiant	Jeunes	Maintien
22	Aides financières exceptionnelles (énergie-eau, réparation voiture, pompes funèbres, électroménager, loyer...)	TOUS	Maintien
23	Avoir plus de salles dans les villages pour se retrouver	TOUS	Développement
24	Avoir des tarifs réduits pour l'accès à l'outil informatique via éco de recyclage	TOUS	Nouveau I
25	Créer un service de covoiturage à l'échelle de la commune	TOUS	Nouveau
26	Mettre en place des permanences numériques en campagne pour assurer le Bien social et accès aux droits	TOUS	Nouveau
27	Création d'un service de location de véhicule et de vélos avec certification selon besoins	TOUS	Nouveau
28	Recueillir en place les commerçants itinérants (boulangerie, poissonnerie...)	TOUS	Nouveau I
29	Aide aux enfants / Partenariat avec les acteurs locaux (I)	TOUS	Développement
Axe 3 : Soutenir l'accès et le maintien dans le logement pour tous			
30	Contribuer les programmes de logements communaux	Familles	Développement
31	Encourager la création de logements à loyers modérés (I)	TOUS	Maintien
32	Améliorer l'accès au logement pour les étudiants (I) Inclusion d'un foyer jeunes travailleurs avec 1 place d'urgence...)	TOUS	Nouveau I
33	Favoriser l'habitat partagé intergénérationnel avec des logements individuels et des espaces collectifs	TOUS	Nouveau I
34	Créer un logement d'urgence adapté PMR (I)	TOUS	Nouveau I
35	Soutenir les actions qui permettent de lutter contre le précarité énergétique	TOUS	Nouveau I
Axe 4 : Favoriser l'accès aux droits et à la santé pour tous			
36	CLIC Niveau 1 / Accueil d'information et d'orientation Seniors (accès aux droits, matériel à domicile, accompagnement des aidants, articles et publications) (I)	Seniors	Maintien
37	CLIC Niveau 2 / Partenariat avec les collectivités du CLIC mutualisé de CCAS local (I)	Seniors	Maintien
38	Mettre en place un service de RDV pour les aides administratives et numériques (I)	TOUS	Maintien
39	Édition de domicile	TOUS	Intégration Apais
40	Traitement des demandes "Dossier Familial d'Aide Sociale" du Département / aide sociale à l'allogement, au service mariage, obligation alimentaire	TOUS	Intégration Apais
41	Mettre en place une information simple sur les aides administratives, sociales et numériques existantes (I)	TOUS	Nouveau I
42	Soutenir les actions qui permettent de lutter contre le précarité alimentaire (partenariat "Cahiers d'aide personnelle" en partenariat avec les associations locales pour l'aide alimentaire...)	TOUS	Nouveau I
43	Mettre en place une mutuelle communale	TOUS	Nouveau I

1.Axe stratégique « Faciliter les mobilités dans l'espace public pour tous »

Axe 1 : Faciliter les mobilités dans l'espace public pour tous			
1	Navette séniors CCAS/Astérie : Trajets sur les animations seniors et les dimanche matin	Seniors	Maintien
2	Transport-Réduction BIBUS /délivrance de l'attestation requise	TOUS	Maintien
3	Favoriser, améliorer les pistes cyclables et les trottoirs pour les mobilités douces (i)	TOUS	Nouveau !
4	Mettre en place ou augmenter les lignes de bus vers Landerneau et Quimper	TOUS	Nouveau !
5	Prévoir un transport en commun pour aller vers le centre de loisirs pendant les vacances scolaires d'été	Familles	Nouveau !
6	Fléchage et picto adaptés à TOUS dans les espaces publics (i)	TOUS	Développement
7	Créer un "taxi social à la demande" quelque soit l'heure et la distance	TOUS	Nouveau !
8	Prévoir un véhicule adapté PMR (i)	TOUS	Nouveau !
9	Mettre en place des liaisons en bus en "toile araignée" bourg/campagne	TOUS	Nouveau !
10	Aide Financière / frais de carburant	TOUS	Nouveau

2.Axe stratégique « Lutter contre l'isolement social et géographique des personnes »

Axe 2 : Lutter contre l'isolement social et géographique des personnes			
11	Créer des moments de loisir dédiés aux seniors (Séjour ANCV Séniors, Cinés séniors, Repas des aînés, Après-midi jeux...)	Seniors	Développement
12	Actions de prévention séniors (i)	Seniors	Développement
13	Actions de rencontres intergénérationnelles (animations sur le Bien vieillir de la Semaine bleue...)	Seniors	Développement
14	Informier sur les services de portage de repas à domicile	Seniors	Mainien
15	Poursuivre les actions d'accompagnement des situations de handicap (sensibilisation des agents d'accueil au handicap dont la langue des signes, accessibilité PMR des bâtiments publics, participation des usagers, développement d'outils dédiés à la médiathèque avec la malette pédagogique, liseuse loupes, etc...)	Personnes vulnérables	Mainien
16	Suivi registre personnes vulnérables (canicule, crise sanitaire, ...)	Personnes vulnérables	Obligation légale
17	Création de camps Ados, les vacances + Espace Jeunes le mercredi (i)	Familles	Mainien
18	Adaptation des parcs de jeux à TOUS (i)	Familles	Développement
19	Poursuivre les actions de prévention pour la jeunesse en partenariat avec l'Astérie	Jeunes	Mainien
20	Prêt d'honneur	Jeunes	Mainien
21	RME Revenu Minimum Etudiant	Jeunes	Mainien
22	Aides financières exceptionnelles (energie-eau, réparation voiture, pompes funèbres, électroménager, loyers...)	TOUS	Mainien
23	Avoir plus de salles dans les villages pour se retrouver	TOUS	Développement
24	Avoir des tarifs réduits pour l'achat d'outils informatiques via asso de recyclage	TOUS	Nouveau !
25	Créer un service de covoiturage à l'échelle de la commune	TOUS	Nouveau!
26	Mettre en place des permanences numériques en campagne pour assurer le lien social et accès aux droits	TOUS	Nouveau!
27	Création d'un service de location de véhicule et de vélos avec tarification selon revenus	TOUS	Nouveau!
28	Remettre en place les commerçants itinérants (boulangerie, poissonnerie...)	TOUS	Nouveau !
29	Aide aux aidants / Partenariat avec les acteurs locaux (i)	TOUS	Développement

3.Axe stratégique « Soutenir l'accès et le maintien au logement pour tous »

Axe 3 : Soutenir l'accès et le maintien dans le logement pour tous			
30	Continuer les programmes de lotissements communaux	Familles	Développement
31	Encourager la création de logements à loyers modérés (i)	TOUS	Maintien
32	Améliorer l'accès au logement pour les saisonniers (i) (création d'un foyer jeunes Travailleurs avec 1 place d'urgence...)	TOUS	Nouveau !
33	Favoriser l'habitat partagé intergénérationnel avec des logements individuels et des espaces collectifs	TOUS	Nouveau !
34	Créer un logement d'urgence adapté PMR (i)	TOUS	Nouveau !
35	Soutenir les actions qui permettent de lutter contre la précarité énergétique	TOUS	Nouveau !

4.Axe stratégique « Favoriser l'accès aux droits et à la santé pour tous »

Axe 4 : Favoriser l'accès aux droits et à la santé pour tous			
36	CLIC niveau 1 / Accueil d'information et d'orientation Séniors (accès aux droits, maintien à domicile, accompagnement des aidants, entrée en établissement) (i)	Seniors	Maintien
37	CLIC niveau 2/ Partenariat avec les coordinatrices du CLIC mutualisé du CCAS Brest (i)	Seniors	Maintien
38	Mettre en place un service de RDV pour les aides administratives et numériques (i)	TOUS	Maintien
39	Elections de domicile	TOUS	Obligation légale
40	Traitement des demandes "Dossier Familial D'aide Sociale" du Département / aide sociale à hébergement, au service ménager, obligation alimentaire	TOUS	Obligation légale
41	Mettre en place une information simple sur les aides administratives, sociales et numériques existantes (i)	TOUS	Nouveau !
42	Soutenir les actions qui permettent de lutter contre la précarité alimentaire (attribution "chèques d'aide personnalisée" en partenariat avec les assistances sociales pour l'aide alimentaire...)	TOUS	Nouveau !
43	Mettre en place une mutuelle communale	TOUS	Nouveau !

Les 20 nouvelles actions à mettre en œuvre dont 5 actions fléchées pour l'inclusion

Actions déjà existantes	Réfce	Axe stratégique
Familles		
Prévoir un transport en commun pour aller vers le centre de loisirs pendant les vacances scolaires d'été	5	Axe 1 : Faciliter les mobilités dans l'espace public pour tous
Seniors		
Mettre en place un service de portage de repas à domicile entre le CCAS et la cuisine centrale	14	Axe 2 : Lutter contre l'isolement social et géographique des personnes
Favoriser, améliorer les pistes cyclables et les trottoirs pour les mobilités douces (i)	3	Axe 1 : Faciliter les mobilités dans l'espace public pour tous
Mettre en place ou augmenter les lignes de bus vers Landerneau et Quimper	4	Axe 1 : Faciliter les mobilités dans l'espace public pour tous
TOUS		
Créer un "taxi social à la demande" quelque soit l'heure et la distance	7	Axe 1 : Faciliter les mobilités dans l'espace public pour tous
Prévoir un véhicule adapté PMR (i)	8	Axe 1 : Faciliter les mobilités dans l'espace public pour tous
Mettre en place des liaisons en bus en "toile araignée" bourg/campagne	9	Axe 1 : Faciliter les mobilités dans l'espace public pour tous
Aide Financière / frais de carburant	10	Axe 1 : Faciliter les mobilités dans l'espace public pour tous
Avoir des tarifs réduits pour l'achat d'outils informatiques via asso de recyclage	22	Axe 2 : Lutter contre l'isolement social et géographique des personnes
Créer un service de covoiturage à l'échelle de la commune	23	Axe 2 : Lutter contre l'isolement social et géographique des personnes
Mettre en place des permanences numériques en campagne pour assurer le lien social et accès aux droits	24	Axe 2 : Lutter contre l'isolement social et géographique des personnes
Création d'un service de location de véhicule et de vélos avec tarification selon revenus	25	Axe 2 : Lutter contre l'isolement social et géographique des personnes
Remettre en place les commerçants itinérants (boulangerie, poissonnerie...)	26	Axe 2 : Lutter contre l'isolement social et géographique des personnes
Améliorer l'accès au logement pour les saisonniers (i) (création d'un foyer jeunes Travailleurs avec 1 place d'urgence...)	30	Axe 3 : Soutenir l'accès et le maintien dans le logement pour tous
Favoriser l'habitat partagé intergénérationnel avec des logements individuels et des espaces collectifs	31	Axe 3 : Soutenir l'accès et le maintien dans le logement pour tous
Créer un logement d'urgence adapté PMR (i)	32	Axe 3 : Soutenir l'accès et le maintien dans le logement pour tous
Soutenir les actions qui permettent de lutter contre la précarité énergétique	33	Axe 3 : Soutenir l'accès et le maintien dans le logement pour tous
Mettre en place une information simple sur les aides administratives, sociales et numériques existantes (i)	39	Axe 4 : Favoriser l'accès aux droits et à la santé pour tous
Soutenir les actions qui permettent de lutter contre la précarité alimentaire (attribution "chèques d'aide personnalisée" en partenariat avec les assistances sociales pour l'aide alimentaire...)	40	Axe 4 : Favoriser l'accès aux droits et à la santé pour tous
Mettre en place une mutuelle communale	41	Axe 4 : Favoriser l'accès aux droits et à la santé pour tous

Les 14 actions de l'inclusion (i)

L'inclusion du handicap, physique et mental, est une action transversale aux 4 axes stratégiques retenus. Cela doit susciter le questionnement sur chaque action citée mais que les actions notées d'un « I » informent d'une vigilance spécifique sur ces projets-là.

Réfce	Actions	Bénéficiaires	Statut
Axe 1 : Faciliter les mobilités dans l'espace public pour tous			
3	Favoriser, améliorer les pistes cyclables et les trottoirs pour les mobilités douces (i)	TOUS	Nouveau !
6	Fléchage et picto adaptés à TOUS dans les espaces publics (i)	TOUS	Développement
8	Prévoir un véhicule adapté PMR (i)	TOUS	Nouveau !
Axe 2 : Lutter contre l'isolement social et géographique des personnes			
12	Actions de prévention séniors (i)	Seniors	Développement
17	Création de camps Ados, les vacances + Espace Jeunes le mercredi (i)	Familles	Maintien
18	Adaptation des parcs de jeux à TOUS (i)	Familles	Développement
29	Aide aux aidants / Partenariat avec les acteurs locaux (i)	TOUS	Développement
Axe 3 : Soutenir l'accès et le maintien dans le logement pour tous			
31	Encourager la création de logements à loyers modérés (i)	TOUS	Maintien
32	Améliorer l'accès au logement pour les saisonniers (i)	TOUS	Nouveau !
34	Créer un logement d'urgence adapté PMR (i)	TOUS	Nouveau !
Axe 4 : Favoriser l'accès aux droits et à la santé pour tous			
36	CLIC niveau 1 / Accueil d'information et d'orientation Séniors (accès aux droits, maintien à domicile, accompagnement des aidants, entrée en établissement) (i)	Seniors	Maintien
37	CLIC niveau 2/ Partenariat avec les coordinatrices du CLIC mutualisé du CCAS Brest (i)	Seniors	Maintien
38	Mettre en place un service de RDV pour les aides administratives et numériques (i)	TOUS	Maintien
41	Mettre en place une information simple sur les aides administratives, sociales et numériques existantes (i)	TOUS	Nouveau !



environnement
société | Sociologie
Urbaine

45 avenue Alain Le Lay - 29 900 Concarneau -

02 98 58 79 53 - accueil@environnement-societe.fr

www.environnement-societe.fr

*Vous avez la conviction de vos projets
Nous vous apportons la méthode pour les réaliser*